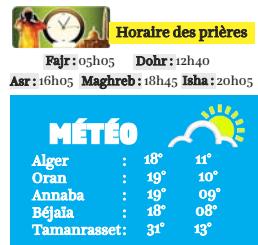


DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 25 septembre 2018 - 15 Muharam - N° 2021 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



FÊTE NATIONALE
Le Président Bouteflika félicite le Président bissau-guinéen José Mario Vaz
P. 24

ALGÉRIE-UE :
Un "livrable" sur la stratégie d'innovation industrielle élaboré
P. 24

ALGÉRIE-JAPON :
La coopération policière examinée par Lahbiri et l'ambassadeur du Japon
P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE
Un projet de convention judiciaire relatif à l'extradition examiné au niveau des experts
P. 24

SONATRACH :



Les premiers forages en offshore seront lancés en début 2019, a indiqué hier à Alger le P-DG de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour. «On va bientôt avoir la première exploration forage pour le offshore. C'est très intéressant pour nous. C'est certain, il y a du potentiel. D'après les études préliminaires, il y a de très bonnes perspectives.

P. 24



LANCEMENT DES PREMIERS FORAGES EN OFFSHORE DÉBUT 2019

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR:
Hadjar : «Ouverture de près de 6200 places pédagogiques pour le cycle de doctorat»
P. 4

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, YOUSSEF YOUSFI :

Le complexe sidérurgique de Bellara : "un modèle incitatif pour d'autres partenariats avec l'Etat du Qatar"
P. 5

SANTÉ

LOMBALGIE :
Aiguë ou chronique, quelle différence ?

P.p 12-13

SPORTS

JEUX MÉDITERRANÉENS -2021 :
Premier test réussi pour Oran

La ville d'Oran a été gratifiée des éloges des membres de la commission technique relevant du comité international des jeux méditerranéens (CIJM) au cours de leur visite, samedi et dimanche, à El-Bahia qui se prépare à accueillir la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) en 2021.

P. 21

SOCIÉTÉ
L'Association des retraités de l'ANP appelle les protestataires à faire prévaloir le dialogue
P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :
Saisie de près de 50 kg de kif traité à Naâma
P. 24

SÛRETÉ NATIONALE

Le colonel Lahbiri reçoit l'ambassadeur du Japon en Algérie

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le Colonel Mustapha Lahbiri a reçu, hier, au siège de son Cabinet, son excellence l'ambassadeur du Japon en Algérie, Monsieur Kazuya Ogawa. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les polices des deux pays notamment en matière d'échange d'expérience

et la formation policière spécialisée et son rôle dans le développement de la performance opérationnelle pour faire face aux différentes formes de criminalité. Dans ce contexte, son excellence l'ambassadeur du Japon en Algérie a mis en exergue le savoir-faire professionnel de la police algérienne, sur les plans régional et international.



TAJ-EL KARAMA

Réunion de concertation



Dans le cadre de ses rencontres de concertations avec les formations politiques, le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul et le président du parti d'El Karama, M. Mohamed Benhamou, présideront ce matin à partir de 10h, au niveau du siège national du parti, suivi à Delly Ibrahim, une rencontre qui réunira le Bureau politique de TAJ et le Bureau national d'El Karama.

LE 29 SEPTEMBRE À TIZI-OUZOU

Célébration du 55^e anniversaire de la fondation du FFS

A l'occasion du 55^e anniversaire de sa fondation, le parti du Front des forces socialistes (FFS), organise un rassemblement populaire, samedi 29 septembre à partir de 10h, au niveau de l'esplanade de l'ancienne mairie de Tizi-Ouzou.

VENDREDI À LA SALLE AHMED BEY

Pièce théâtrale pour enfants



L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise vendredi 28 septembre à partir de 15h à la salle Ahmed Bey de Constantine, une pièce théâtrale destinée aux enfants âgés entre 5 et 14 ans, intitulée «Le professeur et l'élève».



Météo

Max Min

Alger	18°	11°
Oran	19°	10°
Annaba	19°	09°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	31°	13°

AÉROPORT D'ORAN
Arrestation d'un voyageur en possession de 56.900 euros

OPÉRATIONS DE POLICE À ALGER ET SIDI BEL-ABBÈS

Interpellations et saisie de drogue



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police des sûretés des wilayas d'Alger et Sidi Bel-Abbès, ont mené récemment des descentes dans les différents quartiers des deux villes, donnant la récupération de trois kilogrammes et (785) grammes de cannabis traité ainsi que la récupération de (762) comprimés psychotropes et l'interpellation de trois (03) individus suspects. Agissant sur information, faisant état la présence d'un trafiquant de drogue qui s'adonne à cette activité illégale au centre-ville d'Alger, les forces de la police judiciaire du secteur compétent ont intervenu rapidement sur les lieux ce qui a permis l'arrestation de cet individu (01) et la récupération de (76) grammes de cannabis traités et (762) comprimés psychotropes. Dans une affaire distincte, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, ont interpellé deux (02) trafiquants de drogue et ont récupéré trois (03) kilogrammes et (79) grammes de cannabis traité. Des mesures judiciaires ont été prises à l'encontre des mis en causes.

Les services de police de l'aéroport «Ahmed Benbella» d'Oran, et lors du traitement des passagers du Vol en provenance d'Istanbul/Turquie, ont procédés à l'arrestation d'un individu en possession d'une somme d'argent non déclaré estimée à 56.900 Euros, a indiqué hier un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN. Le susnommé a été mis à la disposition des services compétent pour les mesures qui s'imposent.

Horaire des prières

Mardi 15 Moharam 1440

Fajr	05:05
Dohr	12:40
Asr	16:05
Maghreb	18:45
Isha	20:05

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE
À LA SAFEX

Salon du sport et de la remise en forme



Le Palais des Expositions des Pins Maritimes, abrite jusqu'au 29 septembre, la 2^e édition du Salon du Sport et de la Remise en Forme (Sporeform). Une cinquantaine d'opérateurs prennent part à cette manifestation ouverte hier par le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab.

SALLE IBN HALDOUN
The Nun et En eaux troubles en projection

L'Etablissement

Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 27 septembre à la salle Ibn Khaldoun, la projection des films The Nun (15h) et En eaux troubles (18h).

DEMAIN À LA SAFEX
Conférence de presse sur la gestion intégrée des déchets urbains

À l'occasion de la tenue de la 3^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «REVADE», prévu du 08 au 11 octobre 2018 au Palais des Expositions des Pins Maritimes, Alger, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise demain mercredi 26 septembre à partir de 10h, à la salle Dar El Djazaïr (Safex), une conférence de presse sur «la gestion intégrée des déchets urbains». La conférence de presse sera animée respectivement par Mr. Karim Ouamane, Directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND) et Mr. Rachid Sal, Directeur de l'Animation et de développement de l'entreprise à la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

BOUHADJA: Développer les moyens de lutte contre l'extrémisme en fonction des nouvelles donnes

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Said Bouhadja a mis l'accent, hier à Alger, sur l'impératif de «développer les moyens de lutte contre l'extrémisme en fonction des nouvelles donnes» pour mieux préserver l'unité religieuse, indique un communiqué de l'APN.

M. Bouhadja qui recevait en audience une délégation de la Ligue islamique mondiale (LIM), conduite par son Secrétaire général, Mohamed Ben Abdelkarim Al-Aïssi, en présence du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouaïda Ghlamallah, a souligné «la nécessité de développer les moyens de lutte contre l'extrémisme en fonction des nouvelles donnes, afin de préserver l'unité religieuse», précisant que «les principes de la politique étrangère de l'Algérie reposent sur la paix, la stabilité et la non-ingérence dans les affaires internes des pays ainsi que le règlement des conflits par voies pacifiques et politiques, ce qui la qualifie pour entretenir des relations de confiance et de coopération avec les peuples et les pays», ajoute le communiqué. Les relations bilatérales qualifiées de «fraternelles» étaient au



centre de cette rencontre où les deux parties ont mis l'accent sur «le développement de ces relations dans divers domaines, tout en tenant en avant l'échange positif des vues sur diverses questions, notamment celles relatives à la mise en exergue des véritables valeurs de l'islam et la lutte contre l'extrémisme qui menace la stabilité de la nation musulmane».

Par la même, M. Bouhadja a passé en revue la formation politi-

que de l'Assemblée, «notamment après les réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lesquelles ont consacré de nouveaux acquis en faveur des droits de la femme algérienne» qui joue un rôle important au sein de la société, évoquant, en outre, «l'un des plus piliers les plus importants de l'identité musulmane, à savoir l'islam en tant que religion de l'Etat, et l'arabe en tant que langue du Coran, et

première langue officielle après l'officialisation, récemment, de la langue amazighe en reconnaissance de l'amazighité du peuple algérien, dans le but de constituer un rempart contre toutes les ambitions visant à destabiliser le peuple algérien en créant récemment l'Académie de la langue amazighe».

Pour sa part, M. Mohamed Al-Aïssi s'est référé «des relations historiques séculaires» entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite, lesquelles demeurent «prometteuses», qualifiant le peuple algérien d'«humain» lorsqu'il s'agit de faire primer le Bien».

Il a «salué», en outre, les efforts du président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans «la préservation de l'unité du peuple algérien à travers les deux politiques de la Concorde civile et de la Réconciliation nationale».

LUTTE CONTRE LES MALADIES À TRANSMISSION HYDRIQUE : Bedoui insiste sur l'impératif de mettre à jour le système juridique

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a mis l'accent, dimanche, sur l'impératif de mettre à jour le système juridique relatif à la lutte contre les maladies transmissibles, soulignant la nécessité de mettre en œuvre rigoureusement la réglementation et la législation en vigueur afin de garantir la protection de la santé du citoyen qui est «au-dessus de toute considération».

Présidant une réunion du Comité national chargé de lutte contre les maladies à transmission hydrique, M.

Bedoui a mis en avant l'impératif d'intensifier le travail sur terrain effectué par des équipes multisectorielles, avant d'appeler à l'implication du citoyen dans la protection de la santé publique, et ce à travers des campagnes de sensibilisation menées par plusieurs intervenants ayant pour objectif de soutenir les efforts consentis par les pouvoirs publics pour prévenir le citoyen des différents dangers et épidémies, a indiqué un communiqué du ministère.

Saluant les mesures pratiques prises par les secteurs concernés, le ministre de l'Intérieur a relevé l'importance d'arrêter un plan d'action minutieux élaboré par des experts avec la participation de chercheurs suivant une méthode scientifique et une approche participative afin de dégager une



feuille de route permettant une meilleure prise en charge des différents aspects relatifs à l'aménagement des cours des eaux, la gestion des eaux usées et la lutte contre la pollution».

Le ministre a mis l'accent, lors de cette réunion qui intervient dans le cadre d'une série de réunions périodiques du Comité national de lutte contre les maladies à transmission hydrique, sur le rôle «pivot» que jouent les bureaux communaux d'hygiène et de santé, soulignant, dans ce sens, «la nécessité de renforcer ces bureaux par tous les moyens matériels et humains et par les différents équipements nécessaires, notamment les équipements modernes leur permettant d'intervenir en toute efficacité et de jouer le rôle qui leur incombe en coordination avec les différents services sectoriels au niveau local».

Présidée par le ministre conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté interministériel du 26/05/1996, modifié, portant création, organisation et fonctionnement du comité national de lutte contre les maladies à transmission hydrique, cette réunion a été marquée par la présence de secrétaires généraux des secteurs de l'Intérieur, des collectivités locales, et de l'aménagement du territoire, de la Santé, de la population et la réforme hospitalière, des Travaux publics et des Transports, des Ressources en

eau, de l'Education, de l'Industrie et des mines, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du Commerce, de l'Habitat et de l'urbanisme, de l'Agriculture et du développement rural, de la Communication, de l'Environnement et des Energies renouvelables, et des Affaires religieuses et des Wakfs.

La réunion a également permis aux treize secrétaires généraux de passer en revue les différentes mesures prises pour garantir une meilleure maîtrise de la lutte contre les maladies à transmission hydrique et animale.

L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer le travail intersectoriel suivant un plan national annuel intégré permettant la coordination des mécanismes de lutte contre ces risques et épidémies.

SOCIÉTÉ

L'Association des retraités de l'ANP appelle les protestataires à faire prévaloir le dialogue

L'Association nationale des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé, hier, les protestataires qui observent un sit-in à Relgħa (à l'est d'Alger), dont entre autres d'anciens militaires de l'activité et contractuels, à faire prévaloir le dialogue pour le règlement de leurs problèmes.

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'Association, Tamer Ghodbane a appelé les protestataires à «faire prévaloir la sagesse et le dialogue», plaident pour «l'ouverture des canaux du dialogue et de la communication permanents avec cette catégorie», qui a enclenché, depuis près d'une semaine, un mouvement de protestation, suivi par des centaines de retraités et également de radiés de l'ANP. Ce mouvement de protestation, formé de catégories hétérogènes, dont d'anciens militaires de l'activité, d'anciens contractuels, d'invalides, de radiés, de rappelés et d'appelés du contingent maintenus, porte des revendications, à l'instar de l'augmentation de la pension ainsi que la prise en charge médicale et sociale. Faisant remarquer que «parmi ces protestataires, figurent des radiés de l'ANP» M. Ghodbane a affiché la disposition de l'organisation à contribuer à la résolution des problèmes de cette catégorie, indiquant que la majorité des retraités protestataires «sont sortis suite à des informations fallacieuses selon lesquelles l'organisation ne leur serait d'aucune aide». Le Commandement de l'ANP «avait pris toutes les dispositions pour la prise en charge des préoccupations des retraités de l'ANP depuis 2013, selon une source proche du dossier qui précise, dans ce cadre, que plusieurs réunions ont été tenues avec les invalides et que 100.000 dossiers ont été réglés», ajoutant que les portes de dialogue «demeurent ouvertes» devant les retraités de l'ANP, les invalides et les ayant droit, la même source a fait savoir que les radiés de l'ANP pour «des raisons disciplinaires et judiciaires» et prenant part à ce mouvement n'étaient pas concernés par les revendications relatives à l'amélioration des conditions sociales et pensions de retraites.

Soulignant que ce mouvement a troublé l'ordre public et la circulation routière, la même source a indiqué que les autorités publiques ont pris en charge les revendications légitimes des retraités et invalides de l'ANP, précisant néanmoins que certaines revendications étaient «inacceptables et à caractère rédhibitoire».

Ce mouvement de protestation, enclenché depuis une semaine, a perturbé la circulation routière dans la région est de la capitale, suite notamment au rassemblement observé au niveau de Haouch El-Makhfi (wilaya de Boumerdes).

PARTIS

Le MSP présente au RCD son initiative du «consensus national»

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazek Makri a présenté hier à Alger à son homologue du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabdas, l'initiative du MSP qui vise à aboutir à un «consensus politique national», notamment en prévision des prochaines élections présidentielles. «Au cours de cette rencontre nous avons expliqué l'idée du consensus national et répondre aux questionnements du RCD. Il s'est avéré qu'il n'y a pas de divergences majeures entre les deux partis car l'initiative ne consiste pas à se mettre d'accord sur un candidat (à la présidentielle), mais c'est le projet de l'initiative en lui-même qui demeure important», a souligné M. Makri dans une déclaration à la presse, à l'issue de la rencontre qui s'est déroulée au siège du RCD.

M. Makri a précisé que «l'initiative du consensus national va dans le sens et le prolongement de la plateforme de Mazafra», laquelle évoque la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Qualifiant sa rencontre avec le RCD de «riche», le président du MSP a estimé que le RCD est un «parti présent sur la scène et qui propose des idées». De son côté, M. Belabdas a rappelé que le RCD est connu pour être «l'acteur principal du projet de la plateforme de Mazafra», soulignant qu'à l'époque son parti n'avait pas voulu agir seul. «Nous avons alors décidé de solliciter un nombre de partenaires politiques pour nous mettre d'accord sur une démarche, ce qui nous a permis de réfléchir et d'élaborer ensemble le document de la plateforme de Mazafra», a-t-il expliqué. «Nous avons toujours affirmé que la plateforme de Mazafra n'est pas un projet enterré», a ajouté M. Mohcine, faisant observer «qu'aujourd'hui le MSP l'a relancée sous une autre appellation». Toutefois, le président du RCD, a relevé «quelques points sur lesquels son parti ne peut pas être d'accord» avec le MSP, citant notamment le cas du «candidat du consensus pour les élections présidentielles de 2019. Estimant que «la majorité des candidats sont des enfants du système», M. Mohcine a indiqué que l'Algérie connaît «une nouvelle ère et une nouvelle génération d'acteurs politiques auxquels il faut donner l'occasion, d'où la nécessité d'une compétition libre organisée par une instance indépendante de gestion des élections». Par ailleurs, et à une question relative à la revendication du RCD concernant «la parité entre l'homme et la femme dans l'héritage», M. Mohcine a considéré que «la presse a amplifié ce sujet», alors que M. Makri a précisé que «ce point n'était pas à l'ordre du jour» de sa rencontre avec le président du RCD.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR:

Hadjar : «Ouverture de près de 6200 places pédagogiques pour le cycle de doctorat»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a annoncé, hier à Alger, l'ouverture de plus de 6200 places pédagogiques pour le cycle de doctorat au niveau national pour l'année universitaire 2018/2019.

Présentant un exposé sur son secteur devant la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a fait part de «l'ouverture de plus de 6200 places pédagogiques pour le cycle de doctorat, sans compter les postes réservés à la spécialité de médecine». 53.481 candidats se sont inscrits jusqu'à dimanche au concours de doctorat, et ce depuis l'ouverture de la plateforme d'inscription le 16 septembre dernier, a-t-il fait remarquer.

Concernant le concours d'accès au cycle de Master, M. Hadjar a annoncé la poursuite de l'examen des dossiers

à travers les établissements de l'Enseignement supérieur, notant que certains avaient procédé à l'annonce des résultats. Les autres résultats seront affichés dans les plus brefs délais, a assuré le ministre, rappelant l'inscription de 308.710 candidats.

Pour ce qui est de l'encadrement universitaire, il a fait savoir que 3000 nouveaux enseignants ont été recrutés durant l'année universitaire actuelle, en sus de 59.897 enseignants-chercheurs, tous grades confondus.

Dans le but d'actualiser la carte de formation, le ministre a annoncé l'installation d'une commission chargée de la révision de la carte de formation, regroupant un nombre d'enseignants-chercheurs qui s'attendent à l'amélioration du niveau de qualification professionnelle des diplômés et à la consolidation de l'employabilité.

Le secteur a entamé la révision du programme de formation relativé à la spécialité de médecine, en vue de l'adapter aux exigences des professions et qualifications requises, vu les progrès scientifiques survenus à l'échelle internationale, d'où l'actualisation des contenus de la formation pour la première et deuxième années universitaires, en prévision du parachèvement de l'actualisation progressive de l'ensemble



des programmes de formation».

A cette occasion, M. Hadjar a présenté un exposé exhaustif sur la rentrée universitaire 2018/2019, avec plus de 1,7 million d'étudiants ayant rejoint les bancs de l'université, citant les objectifs de modernisation du secteur à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

RAIL

Livraison du projet de la ligne ferroviaire El Bayadh-Mecheria en 2020

Le projet de la ligne ferroviaire reliant El Bayadh à Mécheria (Nââma) sera livré à l'horizon 2020, a annoncé, hier à El Bayadh, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya d'El Bayadh, Abdelghani Zaâlane a souligné que la stratégie de son département ministériel est de diversifier les moyens de transport pour toucher les wilayas du pays en vue de redynamiser les différents secteurs. Dans ce contexte, il a qualifié le projet de la ligne ferroviaire El Bayadh-Mécheria, à longue de 130 km, de «très important» pour la vie socio-économique de ces deux régions.

Il a relevé que le plus grand tronçon de cette ligne se trouve sur le territoire de la wilaya d'El Bayadh, soit une distance de 95 km. Le ministre a ajouté que cette ligne revêt une grande importance étant donné qu'elle relie la wilaya d'El Bayadh et des wilayas du Nord et du Sud du pays, via la station de Mécheria, traversée également par la ligne ferroviaire Oran-Béchar.

Selon le groupe initiateur du projet, composé de sept entreprises de réalisation publiques, le taux d'avancement des travaux est de l'ordre de 55%, avec l'achèvement de la réalisation de 21 ouvrages d'art en attendant 6 autres que

compte ce projet ayant nécessité une enveloppe financière de 46 milliards DA.

L'opération de terrassement du tracé de cette ligne ferroviaire tire à sa fin et sera suivie par la pose des rails, le long de ce tracé, ainsi que la signalisation lumineuse.

A cette occasion, le ministre a appelé les responsables de ce projet à accélérer le lancement des projets des gares ferroviaires d'El Bayadh et de Tasmouline, pour qu'elles soient prêtes une fois le projet réceptionné.

Il a également annoncé le lancement de l'étude d'un projet de ligne ferroviaire reliant El Bayadh à Saida et une autre entre El Bayadh et Djelfa via Aflou (Laâghouat).

«Ces projets revêtent une importance particulière», a-t-il estimé. Par ailleurs, M. Zaâlane a signalé que le dédoublement des voies de la RN 06 reliant Bougibâ à El Kheïthar et la RN 06 A entre El Bayadh et Bougibâ, sur une longueur de 150 km «sera la priorité du secteur» étant donné l'importance de cet axe.

La réalisation de cette voie se fera par tranches en fonction de la situation financière du pays, a-t-il expliqué. Dans le même contexte, le ministre a annoncé qu'un montant supplémentaire de 400

millions DA a été alloué à la maintenance et à l'aménagement du réseau routier vétuste de la wilaya d'El Bayadh. Cette somme s'ajoutera au milliard DA débloqué, cette année, à cette collectivité locale pour la maintenance de ses routes. D'autre part, le ministre a procédé à l'inauguration du projet d'extension de la piste d'atterrissement de l'aérodrome d'El Bayadh sur 600 mètres, sachant que la longueur de cette piste est de 3 km.

La compagnie «Tassili Airlines» assure un vol hebdomadaire à destination d'Alger à partir de cette infrastructure aéroportuaire. Il a inauguré ensuite trois ouvrages d'art édifiés sur les cours des oueds de la commune de Boualem, traversée par la RN 47 reliant El Bayadh et Laghouat. Ces ouvrages sont très importants et faciliteront la circulation automobile sur cet axe important notamment en période des crues et des fortes précipitations hivernales.

Le chemin vicinal reliant la commune de Sidi Teïfour et le village de Dir Hassiane, long de 8 km, a été inauguré pour désenclaver ce village. Le ministre des Travaux publics et des Transports inspectera le projet de la nouvelle voie reliant Sidi Teïfour à Tadjrouna (Laâghouat), rappelle-t-on.

Conférence nationale sur la prévention et la gestion des risques majeurs en octobre

Le Délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Tahar Melizi, a annoncé hier la tenue les 22 et 23 octobre, d'une conférence nationale sur la prévention et la gestion des risques majeurs.

«Cette conférence aura pour principaux objectifs, l'établissement d'un état de lieu, une meilleure sensibilisation des différentes parties prenantes, la mise à jour de la réglementation nationale pour l'adapter aux standards internationaux et enfin l'élaboration d'une nouvelle stra-

tégie qui se déclinera en plans sectoriels de prévention et d'action» contre les différents risques majeurs, a expliqué M. Melizi sur les ondes de la Radio nationale. Concernant les dégâts occasionnés par les inondations qui ont touché dernièrement plusieurs wilayas du pays, le même responsable a précisé que les réparations des différentes infrastructures publiques affectées couvriront 25 milliards DA, rappelant au passage, que pour les biens privés, les indemnisations sont prises en charge par différents fonds selon des procédures bien précises.

A une question sur le retard pris dans l'élaboration des cartographies des risques, M. Melizi a indiqué que celles-ci «sont en train d'être élaborées par les secteurs concernés».

«Nous n'avons pas encore officiellement la cartographie exacte des zones inondables. Elle est en train d'être réalisée et j'espère qu'on l'aura assez rapidement pour pouvoir prendre les mesures nécessaires par rapport à ces zones», a-t-il dit, rappelant l'existence de dispositions de la loi qui interdisent la construction dans ces zones.

Par ailleurs, M. Melizi a in-

diqué qu'«à chaque fois qu'un bulletin météorologique spécial (BMS) est émis, il est automatiquement répercuté au niveau des autorités locales qui mettent en place une cellule de veille qui décide des moyens à mettre en branle» pour faire face aux intempéries.

«Parfois ces BMS n'arrivent pas à temps ou ne sont pas assez précis qu'on le veut», a-t-il toutefois relevé, soulignant la nécessité de revoir cela avec les services de la météo «pour avoir plus de précisions par rapport à ces événements».

RAGE: 11 décès enregistrés en 2018 en Algérie

Onze (11) décès causés par la rage ont été enregistrés depuis janvier 2018 en Algérie, a annoncé hier à Alger, une responsable à la direction de la prévention, au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mme Samia Hammadi.

«Onze (11) cas de décès causés par la rage ont été enregistrés depuis le mois de janvier 2018, alors que la moyenne annuelle se situe entre 15 et 20 cas de décès par cette maladie», a précisé la sous directrice des maladies prévalentes et de l'alerte sanitaire, à la direction de la prévention, au ministère, lors d'une journée de formation au profit des journalistes sur la rage, à la veille de la journée mondiale de lutte contre la rage, célébrée le 28 septembre de chaque année.

«Près de 120.000 morsures (perçues mordues) par des animaux, sont enregistrés annuellement, a-t-elle ajouté. La même responsable a expliqué que la rage est une maladie «infectieuse d'origine virale» qui est «toujours mortelle une fois que les symptômes cliniques apparaissent», précisant que dans la plupart des cas, le virus de la rage est transmis à l'homme par la salive d'un animal infecté, domestique ou sauvage, notamment le chien.

Elle a souligné que «des vaccins efficaces» sont disponibles dans notre pays contre cette maladie, expliquant que la vaccination permet de prévenir l'apparition de la rage et donc d'éviter le décès, si la vaccination est pratiquée dans les heures suivant la morsure ou une griffure par un animal susceptible d'être enragé.

Dans ce contexte, Mme Hammadi a exposé l'approche multisectorielle dans la lutte contre la rage, notamment les moyens de prévention et de prise en charge, citant les unités anti-rabiques qui sont des centres de prise en charge et de suivi médical des personnes victimes de morsures, en insistant sur l'importance de promouvoir la coordination intersectorielle», rappelant l'instruction interministérielle de prise en charge, publiée en 2015.

«L'implication de tous les acteurs, notamment, les médias et les associations pour garantir l'efficacité de la sensibilisation et de l'information sur les risques de cette maladie, et sur les moyens de prévention pour atteindre l'objectif escompté, à savoir «zéro cas de rage», a été soulignée.

Mme Hammadi a indiqué que la journée mondiale de lutte contre la rage inscrite cette année sous le thème «la rage: transmettez le message, sauvez des vies», constitue pour le ministère de la Santé l'occasion d'informer et de sensibiliser la population sur la prévention face au risque rabique, en l'invitant à faire vacciner les animaux de compagnie contre la rage et d'éviter d'approcher et de toucher un animal inconnu, errant ou sauvage.

Pour leur part, les professeurs et médecins qui ont encadré cette formation, ont souligné dans leurs interventions, notamment, la nécessité de connaître les premiers soins d'urgence à effectuer après toute morsure ou griffure par un animal inconnu ou suspect.

Il s'agit de laver immédiatement et abondamment la plaie sous un jet d'eau à forte pression pendant au moins 15 minutes et au savon puis à l'eau de javel et à bénéficier d'une consultation médicale en urgence dans une structure de santé.

TOURISME

Jijel possède des atouts naturels pour un avenir touristique prometteur

Le ministre qatari de l'énergie et de l'industrie, Mohamed Ben Salah Essada, a affirmé hier au second jour de sa visite à Jijel que cette wilaya possède des atouts naturels rassemblant verdure et mer lui augurant d'un avenir prometteur pour le secteur touristique.

Le ministre qatari qui était accompagné du wali de Jijel, Bachir Far et de l'ambassadeur du Qatar en Algérie Hassane Ibrahim El Maliki s'est rendu par autocar de la ville de Jijel jusqu'à El Aouana après avoir visité le port de Boudis.

Le ministre qui s'est dirigé ensuite par bateau d'El Aouana vers la commune de Ziama Mansouria, située à l'extrême Ouest de la wilaya, a exprimé à la presse son émerveillement devant les atouts naturels de la région rassemblant mer verdure de vastes forêts le long de la corniche et des massifs d'alentours.

M. Ben Salah Essada a salué les efforts déployés dans le domaine de la préservation de l'environnement et de cette diversité biologique.

Dans la forêt de Taza à Ziama Mansouria, il a suivi des explications sur la biodiversité de cette région qui, est-il indiqué, renferme plus de 3.000 espèces faunistiques et florales dont le singe de Barbarie et la sitelle de Kabylie qui vit à Jijel, au Babor (Sétif) ainsi qu'en Turquie et France.

Le ministre honore sur ce même site naturel par les autorités locales a qualifié la wilaya de Jijel de «réserve naturelle fabuleuse séparée de quelques mètres de la mer».

Le ministre qui avait visité dimanche en compagnie du ministre algérien de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, le complexe sidérurgique de Bellara à El Milia, a réitéré la fierté de son pays par ce projet mixte pionnier entre le Qatar et l'Algérie le qualifiant de «modèle à imiter en matière de coopération fraternelle entre les deux pays» lui espérant «succès et prospérité».

FINANCES

L'ensemble des agences CNEP reliées au nouveau système d'information centralisé T-24

L'ensemble des agences de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance-Banque (CNEP-Banque) est relié au nouveau système d'information «T-24», indique hier un communiqué de presse de cette institution financière.

Ce nouveau système d'information centralisé qui allie sécurité, confidentialité et rapidité de traitement, permet à cette institution de s'intégrer dans le nouveau paysage financier et de mieux se positionner sur le marché, précise le communiqué remis à l'APS, en marge d'une visite d'inspection du Président directeur général de la CNEP, Rachid Metref, à Ghardaïa.

La CNEP envisage la diversification de ses produits et la mise en place d'une communication électronique rapide et sécurisée des échanges directs entre systèmes d'information, avec une garantie de transparence dans l'exécution des opérations, une fiabilité des informations échangées et une traçabilité automatisée.

Ce nouveau système d'information s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de modernisation et de numérisation entreprise par la CNEP-Banque en vue procurer à sa clientèle une meilleure qualité de service, enrichie par une diversification de ses produits bancaires en matière d'épargne et de crédit. La CNEP, qui compte 218 agences réparties à travers le territoire national, s'est dotée d'un nouveau système d'information caractérisé par une architecture centralisée (global banking) qui lui permet de contribuer pleinement à l'essor de la banque et le développement du marché financier Algérien. Le président directeur général de la CNEP a inspecté les différentes agences de la CNEP de Ghardaïa, Hassi-R'Mel et Laghouat où il s'est enquis de l'opération de raccordement de ces agences au système national d'information CNEP ainsi que les conditions de travail.

APS

SONATRACH: Lancement des premiers forages en offshore en début 2019 (P-DG)

Les premiers forages en offshore seront lancés en début 2019, a indiqué hier à Alger le P-DG de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour. "On va bientôt avoir la première exploration forage pour le offshore. C'est très intéressant pour nous.

C'est certain, il y a du potentiel. D'après les études préliminaires, il y a de très bonnes perspectives. Maintenant, il faut qu'on attende encore de voir. Mais je pense que dès l'année prochaine, on commencera à faire les premiers forages", a-t-il affirmé lors d'un point de presse tenu à l'issue de la présentation du rapport annuel de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) sur les perspectives mondiales du marché pétrolier. Pour rappel, M. Ould Kaddour avait indiqué en mars dernier que des projets de forages en offshore au large de Bejaïa et d'Oran étaient au stade d'évaluation des données sismiques.

Il avait également relevé que plusieurs partenaires de Sonatrach comme Anadarko (Etats-Unis), Total (France), Eni (Italie) et Statoil (Norvège) étaient intéressés à se joindre à Sonatrach pour pouvoir développer l'activité du forage en offshore en Algérie. En quant les énergies fossiles, il a souligné que l'Algérie est classée 3ème au niveau mondial : "c'est une réserve que le dieu nous a donné, il faut bien qu'on l'exploite. Il est nécessaire de mettre en œuvre cette solution", a-t-il dit. Toutefois, il a affirmé que "le gaz de schiste est un processus très long. Il y a une phase d'étude qui est lancée et à partir de cette phase il va y a voir des essais au niveau de centre d'innovation. Il s'agit, selon lui, d'un travail qui demande 3 à 5 années, ajoutant que l'idéal est de le faire avec un partenaire qui a des compétences et la technologie dans l'exploitation du pétrole non conventionnel. En ré-



ponse à l'acharnement d'un journal marocain contre Sonatrach, M. Ould Kaddour a expliqué qu'"avec l'inauguration de pipeline (un mode de transport des matières fluides réalisé au moyen de conduites constituant généralement un réseau), reliant les Dairas d'El Aricha (Tlemcen) à Beni Saf (Ain Témouchent), un journal a titré que Sonatrach veut couper le pipeline du Maroc (...) Bien au contraire je veux qu'il reste". Il a ajouté que Sonatrach cherche à augmenter ses exportations de gaz grâce à la réalisation d'un nouveau pipeline.

L'Algérie a joué un rôle important dans la stabilisation des prix du pétrole

Interrogé sur les prix de pétrole qui ont atteint les 80 dollars le baril, le P-DG de Sonatrach a estimé que l'avantage actuellement était d'avoir un prix stable entre 70 et 80 dollars le baril. Ce qui permet selon lui, de planifier des projets et des programmes de développement pour les pro-

chaines années. M. Ould Kaddour a aussi rappelé le rôle de l'Algérie dans le rapprochement des visions entre les pays Opep et non Opep et assurer la stabilité du marché pétrolier à travers la réunion historique tenue à Alger en 2016 et la rencontre du Comité de suivi de l'accord Opep et non Opep (JMMC) tenue dimanche à Alger. "L'Algérie a joué (dimanche) un rôle extraordinaire dans la stabilisation des productions et les coûts. Cette année, on est satisfait avec un baril entre 70 et 80 dollars", a-t-il ajouté. Il a rappelé, dans ce sens, que quand les prix étaient à 40 dollars, il a été enregistré une réduction des investissements dans le secteur pétrolier, équivalent à 500 milliards de dollars. A noter que des experts de l'Opep ont présenté aux cadres de Sonatrach, le rapport annuel de l'Organisation sur les perspectives mondiales du marché pétrolier. Selon ce rapport, le total de l'énergie primaire devrait augmenter de 3% entre 2015 et 2040, prin-

cipalement grâce aux pays en développement, qui enregistrent près de 95% de la croissance de la demande énergétique globale. Quant à la demande de pétrole à long terme, elle a été révisée à la hausse pour la deuxième année consécutive, avec une demande totale de plus de 111,7 Mb/j en 2040. La croissance de la demande est tirée par les régions non membres de l'OCDE, qui enregistrent une forte augmentation d'environ 23 Mb/j en 2040, explique le rapport. La croissance de la demande à long terme provient principalement des secteurs de la pétrochimie (4,5 mb/j), du transport routier (4,1 mb/j) et de l'aviation (2,7 mb/j), note le document.

Pour ce qui est de la demande de pétrole brut de l'Opep, elle devrait atteindre environ 40 Mb/j en 2040, contre 32 Mb/j en 2018. La part du brut de l'OPEP dans l'offre mondiale de pétrole devrait passer de 34% en 2017 à 36% en 2040, précise la même source.

INDUSTRIE

Le complexe sidérurgique de Bellara "un modèle incitatif pour d'autres partenariats avec l'Etat du Qatar"

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé dimanche soir à Jijel que le complexe sidérurgique de Bellara de la société algéro-qatarie constitue "un modèle incitatif pour d'autres partenariats avec l'Etat du Qatar. Dans une déclaration à la presse, au cours de la visite au complexe en compagnie du ministre qatari de l'Energie et de l'Industrie, Mohamed Ben Salah Essada, M. Yousfi a souligné que cet "important" complexe est l'un des plus grands dans le continent africain.

Le ministre a exprimé sa satisfaction du taux d'avancement du projet estimé à 80 % selon les données présentées sur site. Il a également estimé que la grande capacité de production du complexe qui devra atteindre 4 millions tonnes/an répondra aux besoins locaux puis sera dirigée vers les marchés internationaux. De son côté, M. Mohamed Ben Salah Essada a qualifié le projet "de grande réalisation et de modèle pour la coopération entre les deux pays frères" et a souligné l'attention étroite accordée par l'émir du Qatar et son pre-

mier ministre pour le suivi des travaux du projet.

Il a également exprimé "l'immense joie" pour l'engagement de la partie algérienne en faveur de la réalisation du complexe ouvrant ainsi la voie pour une plus large coopération entre les deux pays frères.

Du côté de la société mixte algéro-qatarie, le président du conseil d'administration du complexe, Mohamed Sahrak Hrami a mis l'accent sur l'attention et le suivi accordés à ce "pôle industriel important" comme "le prouve la visite qui lui est consacrée par les deux ministres algérien et qatari".

Il a également souligné l'impact socio-économique du projet pour la région en générant 1.800 emplois directs et plusieurs fois plus d'emplois indirects.

Le même responsable a considéré que le taux d'avancement des travaux atteint laisse augurer d'une proche réception de ce projet "de rêve commun" traduisant l'amitié et la fraternité unissant les deux pays.

Le directeur général de la société sidérurgique algéro-qatarie, Youcef Ah-

med El Mehendi, a indiqué dans son exposé sur les phases de réalisation du complexe que la dernière des neuf unités du complexe sera réceptionnée "en mai prochain" permettant de parvenir, dans une première phase, à une capacité de production annuelle de 2 millions tonnes et, dans une seconde phase, 4 millions tonnes de sorte à satisfaire les besoins locaux en produits sidérurgiques.

Il a également ajouté que le défi a été d'entamer la production parallèlement à la poursuite des travaux de réalisation des diverses unités avec l'entrée en activité de l'unité de laminage n°1 avec une capacité de 750.000 tonnes/an.

L'unité n°3 avec une même capacité se trouve actuellement au stade des tests tandis que l'unité n°2 dont le taux d'avancement des travaux est de 94 % sera opérationnelle à la fin de l'année en cours, a ajouté le même responsable.

Les deux ministres algérien et qatari ont visité ensuite le port de Djendjen pour s'enquérir des capacités d'exportation vers les marchés internationaux et ont suivi un exposé détaillé du directeur de l'entreprise portuaire.

ALGÉRIE - JAPON

Installation de la commission d'amitié parlementaire algéro-nippone

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif a procédé, hier, à l'installation de la commission d'amitié parlementaire algéro-nippone.

Lors de la cérémonie d'installation à laquelle a assisté l'ambassadeur du Japon à Alger, Kazuya Ogawa, le président de la commission parlementaire a qualifié «d'excellentes» les relations politiques entre les deux pays qui partagent les mêmes vues sur plusieurs questions internationales, soulignant l'importance de l'accompagnement de la diplomatie officielle en vue de son soutien. L'Algérie, qui oeuvre à construire une économie diversifiée hors hydrocarbures, est favorable à tout partenariat «gagnant-gagnant» à même de contribuer à la réalisation de cette nouvelle approche.

Réitérant l'importance de la diplomatie parlementaire dans «le renforcement et la complémentarité de l'action diplomatique officielle», M. Afif a rappelé l'intérêt qui lui est accordé dans la Constitution de 2016 qui a sanctionné les réformes politiques initiées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Pour sa part, l'ambassadeur du Japon a évoqué l'importance de l'action parlementaire dans le renforcement de la coopération entre les deux pays. Il a rappelé, à cette occasion, que des constructeurs automobiles japonais à l'instar de Toyota, Suzuki et Nissan «veulent investir en Algérie et attendent une réponse du gouvernement algérien».

Il a indiqué, dans ce cadre, que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjadj se rendra au Japon en octobre prochain pour prendre part à une conférence sur les technologies et que ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni s'y rendra également le même mois pour prendre part à une conférence sur le gaz naturel.

Outre la visite prévue avant la fin de l'année en cours du ministre des Affaires étrangères, M. Abdellah Messahel, le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi se rendra en novembre au Japon, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, l'ambassadeur japonais a demandé à l'Algérie de soutenir la candidature de son pays pour abriter la manifestation «EXPO 2025» pour laquelle la Russie et l'Azerbaïdjan sont en lice.

ALGÉRIE-LIGUE ISLAMIQUE MONDIALE

Signature d'une convention-cadre de coopération entre le HCI et la LIM

Une convention-cadre de coopération a été signée, dimanche à Alger, entre le Haut conseil islamique (HCI) et la Ligue islamique mondiale (LIM), portant échange d'expériences et organisation de manifestations scientifiques, ainsi que sur la recherche des voies et moyens de lutte contre l'extrémisme et la violence. Signé par le président du HCI, Bouabdallah Ghlamallah, et le Secrétaire général (SG) de la LIM, Mohamed Bin Abdulkarim al-Issa qui effectue une visite de travail en Algérie sur invitation du Conseil, cette convention vise «l'échange de publications, expériences, informations et de recherches scientifiques, notamment dans les domaines de la religion et de la pensée», la coopération en termes d'organisation des différentes manifestations scientifiques, ainsi que la contribution dans la traduction d'ouvrages scientifiques et culturels. La convention stipule également, l'encouragement des Oulémas et penseurs au «renouvellement du discours religieux, prône la diffusion de la modération et des valeurs de tolérance et de dialogue», «la recherche des voies et moyens de lutter contre la pensée extrémiste et de terroriste, ainsi que le bannissement du discours de la haine et de la violence». Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Bouabdallah Ghlamallah, a précisé que la LIM a «un prolongement, une activité et une influence à travers le monde entier. L'Algérie aspire à coopérer avec la LIM pour dissiper les ambiguïtés et démasquer les prétextes fallacieux qui sont ourdis contre l'Islam et les musulmans». Après avoir estimé que le monde aujourd'hui «faite face à un colonialisme culturel qui vise à «vider la Oumma islamique de sa force et de sa foi spirituelle», le même responsable a indiqué que ce colonialisme «aborde les principes de liberté, les droits de l'Homme et de la femme, mais les viole et les instrumentalise à son intérêt». Cette convention a pour objet, la coopération entre le HCI et la LIM en vue de mettre en exergue les vraies valeurs de l'Islam qui honorent l'homme et défend même sa liberté, a-t-il affirmé.

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN

M. Guitouni évoque la coopération énergétique avec le ministre de l'Energie d'Azerbaïdjan

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a reçu hier à Alger son homologue azerbaïdjanaise Parviz Shahbazov, avec lequel il a abordé l'état des relations de coopération bilatérale et les perspectives de son développement dans le domaine de l'énergie, notamment dans le secteur des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan, qualifiées de «bonnes et d'amicales» par les deux parties, ainsi que des perspectives de leur développement dans le domaine de l'énergie et plus particulièrement dans le secteur des hydrocarbures, ajoute la même source.

Ainsi, les deux parties ont insisté sur la nécessité d'explorer des opportunités d'investissement dans les deux pays. A ce titre, un groupe mixte d'experts sera constitué pour identifier des projets concrets à développer conjointement et un Mémo-randum d'entente sera signé entre les deux pays à l'issue de ces discussions, précise le communiqué.

Les ministres ont notamment abordé les relations entre la compagnie pétrolière



et gazière «Sonatrach» et le groupe azeri «Socar» mais également les opportunités d'étendre la coopération dans le domaine des industries des hydrocarbures.

Les deux parties ont aussi

évoqué la nécessité d'échanger les expériences pour mieux investir dans les énergies renouvelables mais en-

core pour que les revenus en hydrocarbures servent davantage à diversifier leurs économies et les rendre moins dépendantes des ressources énergétiques d'origine fossile.

Par ailleurs, les deux ministres ont échangé sur les conclusions de la réunion ministérielle de monitoring

Opep et non Opep tenue dimanche à Alger. A ce propos, le ministre azeri a tenu à remercier et à féliciter l'Algérie pour l'accueil et l'organisation de cet important événement.

Dans ce sens, les deux parties ont évoqué l'importance de la concertation et l'échange des points de vue entre les membres des pays Opep et les pays non Opep.

«A ce titre, M. Guitouni a déclaré qu'il est dans l'intérêt des producteurs, de l'industrie pétrolière et des consommateurs de capitaliser les effets positifs de la coopération Opep et non Opep afin d'équilibrer les marchés pétroliers».

Il a enfin insisté sur les voies et les moyens de pérenniser cette coopération et de maintenir les bases d'un dialogue permanent en 2019 et au-delà, a-t-il conclu.

ALGÉRIE - PAYS-BAS

Les Pays-Bas pourraient accompagner l'Algérie dans la promotion de ses exportations (ambassadeur)

Deuxième plus gros exportateur mondial de fruits et légumes, les Pays-Bas vont accompagner l'Algérie dans le stockage et l'exportation des produits agricoles, a indiqué hier à Alger, l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Robert Van Embden.

S'exprimant lors d'une conférence de presse en prévision de la 17e édition du salon de l'élevage et de l'équipement agricole (Sipsa-Sima) prévu du 8 au 11 octobre au palais des expositions (Alger), et dont les Pays-Bas a été choisi pays invité d'honneur, M.

Van Embden, a fait part d'un projet en partenariat avec le ministère du Commerce pour accompagner les opérateurs algériens désireux de placer leur produits sur les marchés extérieurs.

Il a annoncé à cette occasion, un forum Algéro-Néerlandais sur le stockage, la préservation et l'exportation des produits agricoles, prévu à l'occasion du salon dans le cadre de la participation du Conseil d'Affaires Algéro-Néerlandais à cet événement, rappelant que le conseil a été agréé en septembre 2017. L'ambassadeur qui a mis en avant le savoir-faire et l'expérience néerlandaise dans le secteur agricole et agroalimentaire, a affirmé que son pays, en tant que principal exportateur mondial de produits agricoles avec 91,7 milliards d'euro en 2017, et parmi les principaux exportateurs d'équipements agricoles et de semences et générées avec 9,1 milliards d'euros à la même année, constitue un apport pour le développement de l'Agriculture en Algérie en terme d'expertise et de transfert de technologie et du savoir-faire.

Le diplomate néerlandais a évoqué dans ce sens le partenariat agricole de son pays avec l'Algérie en énumérant de multiples projets en cours de réalisation.

Il a évoqué la construction de deux (2) étables à Guelma d'une capacité allant de 15 à 60 vaches. Le projet géré par un groupe néerlandais assure une

formation de deux ans aux éleveurs de cette wilaya ainsi qu'aux responsables du groupe Giplat. «Le choix de ces fermes correspond au modèle de production algérien qui est un modèle familial», a-t-il expliqué.

Il a également évoqué des projets à Biskra, par exemple l'assistance

consiste à développer les cultures maraîchères et la construction de serre de types néerlandais tout en permettant d'économiser l'eau et augmenter la production de 30 % dans cette wilaya aride. A El Oued, la formation des jeunes agriculteurs et étudiants agronomes porte sur la fertilisation des terres et le renforcement de l'irrigation goutte à goutte. Il a évoqué par ailleurs un autre projet dans le renforcement du contrôle physiologique pour le diagnostic rapide des semences importées. Un domaine qu'il considère très important d'autant que l'Algérie importe 90 % de ses semences. «Ce projet est destiné aux inspecteurs de contrôle et aux cadre des ministère du Commerce et de l'Agriculture», a-t-il indiqué. L'ambassadeur a enfin assuré le soutien de son pays à la politique du gouvernement qui consiste à diversifier l'économie nationale. Il a affirmé que son pays participe cette année à ce salon professionnel avec une vingtaine d'entreprises. Pour sa part, le président de Sipsa et président du Cercle de réflexion Filaha Innove (CIFI), Amine Bensemmane, a tenu à préciser que le choix des Pays-Bas en tant «invité d'honneur» du salon, n'est pas fortuit.

Il a fait savoir que ce pays très en avance dans le secteur agricole et un partenaire de l'Algérie et l'un de ses principaux fournisseurs de semences de pommes de terre.

«L'agriculture néerlandaise est une des fleurons de l'Agriculture et de l'agro-industrie européenne notamment à l'ex-



port ainsi qu'en expertise de la logistique. «De nombreux projets communs de coopération avec l'Algérie sont en cours de développement dans les filières de l'horticulture et des productions agricoles sous serre», a-t-il fait valoir. Concernant la 18e édition du Sipsa Sima, qui se tiendra cette année sous le thème «pour une agriculture intelligente, face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable, il a affirmé qu'elle sera consacrée aux recommandations issues des assises nationales de l'Agriculture, priorité nationale du gouvernement de l'organisation interprofessionnelle des filières.

«En adoptant cette thématique, le salon Sipsa poursuit sa contribution dans l'établissement des stratégies les plus adaptées pour augmenter durablement la productivité et la résilience des cultures et œuvres dans la continuité de la consolidation des bases de notre sécurité alimentaire», a-t-il conclu.

Selon les organisateurs, cet événement de quatre jours sera ponctué par des rencontres B2B destinées à favoriser les échanges entre les investisseurs porteurs de projets, ainsi que des forums et conférences sur les questions liées au monde agricole.

LA RÉUNION DE L'OPEP ET NON OPEP D'ALGER: Réitérer les volontés pour une stabilisation du marché pétrolier

La 10ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'Accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et non-Opep (JMMC), clôturée dimanche, a constitué une occasion pour réitérer la volonté des deux groupes à stabiliser le marché du brut dans l'intérêt de l'économie mondiale.

A cette occasion, un vibrant hommage a été rendu au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses efforts pour stabiliser le marché pétrolier et la conclusion de l'accord de 2016 ayant permis une remontée des prix de 20 dollars à cette époque à environ 80 dollars actuellement.

Le Comité ministériel mixte de suivi Opep non-Opep (JMMC) a noté au cours de cette réunion d'une journée, que malgré les incertitudes croissantes concernant les fondamentaux du marché pétrolier, les 25 pays producteurs continuent de chercher un marché pétrolier mondial «équilibré» et durablement «stable».

Ainsi, les ministres des pays Opep et non Opep ont été unanimes quant à la nécessité de maintenir le dialogue entre eux et avec les pays consommateurs.

Cela permettra de parvenir à des prix du brut favorables aux économies des deux parties, ont-ils fait valoir.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la réunion, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a appelé les pays producteurs, l'industrie pétrolière et les consommateurs à «capitaliser leurs efforts positifs» et à assurer une transition «souple» afin de ne pas déstabiliser le retour en cours à l'équilibre du marché pétrolier.



teurs à «capitaliser leurs efforts positifs» et à assurer une transition «souple» afin de ne pas déstabiliser le retour en cours à l'équilibre du marché pétrolier.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux du JMMC, M. Al Mazraoui a souligné que «l'Opep n'est pas une organisation politique et n'est pas concernée par les pressions politiques», faisant allusion au récent tweet du président américain Donald Trump dans lequel il a demandé aux pays de l'Opep à augmenter leur production accusant l'organisation de «pousser pour des prix du pétrole toujours plus haut».

À ce propos, le ministre émirati de l'Energie a tenu à préciser que l'Opep «n'est pas chargée de faire hauser ou baisser les prix du brut mais plutôt de stabiliser le marché».

De son côté, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled El Falih, a affirmé

qu'il demeurait confiant qu'il y ait suffisamment d'offre de pétrole, et ce, en prenant des «mesures appropriées» pour le long terme.

Par ailleurs, M. El Falih a affirmé, dans une déclaration à la presse en marge de la réunion, que son pays n'influence pas les prix» et qu'«il n'existe pas d'accord pour augmenter la production» de pétrole actuellement. Selon lui, la stabilité marquant actuellement le marché pétrolier, avec un baril de l'ordre de 80 dollars, est «favorable aux producteurs et aux consommateurs».

Le ministre de l'Energie russe, Alexandre Novak, a appelé, quant à lui, à l'élargissement de la coopération entre les pays producteurs de pétrole au sein et hors Opep pour réaliser une stabilité à long terme sur le marché mondial.

«À l'approche de la fin 2018 (date d'expiration de l'accord de réduction de la production pétrolière), il est nécessaire de réfléchir sérieusement à l'élargissement de notre partenariat pour faire face aux nouveaux défis actuels et futurs», a précisé M.

Novak dans une allocution à l'ouverture des travaux.

COOPÉRATION ALGÉRIE-UE: Un "livrable" sur la stratégie d'innovation industrielle élaboré

Un livrable sur la stratégie d'innovation industrielle a été élaboré à l'issue du projet de jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'UE a indiqué hier à Alger le Secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines (MIM), Kheireddine Medjoubi.

Le document comprend les axes principaux de la stratégie, l'aspect de la gouvernance et les mesures incitatives à prévoir en faveur de l'innovation industrielle.

Parmi les actions lancées suite au projet de jumelage avec un consortium européen (France- Espagne-Finlande) qui a duré 24 mois et intitulé «Appui au Ministère de l'Industrie et des Mines dans sa stratégie d'innovation industrielle», une enquête nationale sur l'état de l'innovation dans les entreprises industrielles afin d'évaluer leurs potentialités en matière de compétitivité et de développement industriel. Une fois validée, les données de cette enquête seront exploitées par un système d'information aux standards internationaux.

«L'enquête est en cours», a précisé le même responsable, «Nous voyons que les passerelles avec les universités et les centres de recherche se mettent en place, les entreprises publiques et privées commencent à donner plus d'importance à l'innovation et l'érigent comme socle de compétitivité», a ajouté le SG du MIM à propos des premiers éléments de l'enquête, sans préciser l'échéance de la publication de ses résultats. Autre action issue du jumelage, le lancement du pôle de compétitivité agroalimentaire au niveau de la wilaya de Blida. Interrogé à ce propos, M. Medjoubi a expliqué qu'il existe d'autres pôles qui activent à travers le pays, citant les pôles mécanique et pharmaceutique à Constantine et le pôle électronique de Sétif.

«La synergie» entre les universités, les centres de recherche et les centres techniques et le monde industriel.

Quant aux secteurs concernés par ce jumelage, M. Medjoubi a expliqué que l'ensemble des secteurs de l'activité industrielle bénéficiant de cette coopération. Par ailleurs, le même responsable a fait savoir qu'il subsiste d'autres étapes telles que la préparation du secteur industriel et minier à l'ère de l'industrie 4.0, l'appui au système d'information statistique du secteur et la formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

«Ce projet revêt une importance indéniable et devrait contribuer à développer l'innovation comme outil de compétitivité des entreprises sur le marché national et international», a-t-il fait observer. «Le projet de jumelage Algérie-UE a permis de rassembler l'ensemble des acteurs du système national d'innovation dans un cadre de dialogue de concertation et d'échange», a-t-il affirmé, estimant que le rôle de l'innovation sera d'accentuer

évolutions de l'environnement économique et technologique international, a-t-il poursuivi, «nous poussent à œuvrer au renforcement de notre potentiel productif et à l'orienter vers les secteurs à forte valeur ajoutée où l'innovation devrait en constituer le socle».

Pour sa part, le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes auprès du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a noté l'importance accordée à l'instrument de jumelage en tant qu'outil «par excellence» de transfert d'expertises et de bonnes pratiques.

«Il est vrai que le jumelage qui est une forme de coopération qui nécessite un long temps d'attente avant son engagement, a pour mérite une fois lancé, d'être un moyen d'échange et de contact entre experts et institutions contractantes», a estimé M.

Mokrani, renouvelant son appel à l'UE et ses Etats membres pour «une plus forte mobilisation» des administrations partenaires et des experts en vu d'un montage rapide des jumelages institutionnels dont les dix jumelages «en instance».

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS Djellab appelle le partenaire américain à contribuer à l'augmentation des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures

Le ministre du Commerce, Said Djellab a appelé, dimanche à Alger, le partenaire américain à contribuer à l'augmentation de la part des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures, notamment les produits agroalimentaires, et ce en bénéficiant de l'expérience américaine en matière d'exportation, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. John Desrocher, le ministre du Commerce a évoqué plusieurs questions relatives aux projets de partenariats entre les deux pays.

Lors de cette entretien, l'ambassadeur américain a félicité le ministre du commerce pour la réussite de la semaine économique et culturelle algérienne organisée récemment à Washington, relevant le «succès retentissant» de cette manifestation, d'autant qu'elle a été sanctionnée par plusieurs accords entre les opérateurs économiques des deux pays.

Affirmant que «l'Algérie est le partenaire économique le plus important des Etats-Unis en Afrique du nord», le diplomate américain a indiqué que son pays s'emploie à élargir les relations économiques avec l'Algérie, à renforcer la coopération et le partenariat sécuritaire à travers le respect des engagements vis-à-vis de la partie algérienne et à booster, appuyer et accompagner l'investissement et le partenariat, ce qui sera traduit lors de la 6e session du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), prévue le 02 octobre prochain à Washington.

Pour sa part, M. Djellab a appelé le partenaire américain à contribuer à l'augmentation de la part des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures et à davantage de partenariats en soutien au développement économique dans le cadre de la stratégie du gouvernement d'équilibre de l'économie nationale, de préservation des réserves et de promotion du commerce national dans les marchés mondiaux.

ALGÉRIE-TURQUIE Les investisseurs turcs ont une grande confiance en l'Algérie et ses institutions

L'ambassadeur de Turquie en Algérie, Mehmet Poroy a qualifié, dimanche soir à Mostaganem, les relations algéro-turques d'exemplaires, affirmant que les investisseurs turcs ont une grande confiance en Algérie et ses institutions.

M. Poroy a souligné, lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques locaux à la chambre de commerce et d'industrie «Dahra», que la Turquie est le premier investisseur étranger en Algérie avec plus de 3,5 milliards de dollars dans les domaines d'industries métalliques, textile, construction, infrastructures, sous-traitance, industrie pharmaceutique et autres. L'ambassadeur turc a fait savoir que les relations économiques bilatérales ne se limitent pas seulement aux investissements, mais englobe aussi le commerce extérieur, signalant que le volume des échanges commerciaux est estimé à une valeur dépassant 3,5 milliards de dollars. «Un chiffre important et l'Algérie est la première source de gaz naturel de la Turquie en plus des équipements mécaniques et les matières entrant dans la fabrication de textile», a-t-il déclaré.

M. Poroy a également souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la prospection d'opportunités pour développer les relations économiques algéro-turques et renforcer les liens entre investisseurs algériens et turcs dans tous les domaines. Pour sa part, le directeur de la chambre d'industrie et du commerce «Dahra» de Mostaganem Abdelhamid Belkhoua a affirmé que le climat d'affaires et d'investissement dans la wilaya de Mostaganem est favorable pour signer des partenariats avec des homologues turcs, soit dans le domaine agricole ou touristique, signalant que ce genre de rencontres entre opérateurs économiques impulsera les relations bilatérales.

OUM EL BOUAGHI: Introduction de 6 nouvelles spécialités de formation professionnelle

Six (6) nouvelles spécialités de formation professionnelle sont proposées, au titre de la session du mois de septembre 2018, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué dimanche le directeur de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP), Kamel Goudjil. S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture de la rentrée professionnelle de la session de septembre 2018, organisée dans la commune d'Aïn Kercha, le même responsable a précisé à l'APS, que le choix des nouvelles spécialités a été effectué selon une étude portant identification des besoins du milieu local économique et social en matière de main d'œuvre qualifiée, soulignant que jusque là, 480 jeunes sont inscrits dans ces spécialités. Les nouvelles spécialités introduites pour cette session concernent technicien supérieur en «mécanismes et réglage», «gestion des chantiers», «agents d'assurances» et «métiers forestier», en plus de technicien supérieur en hôtellerie, option, accueil et au guide touristique, ajoute le même responsable.

Ces spécialités, a souligné M. Goudjil, sont réparties sur six (6) instituts nationaux spécialisés dans ce domaine relevant des communes d'Oum El Bouaghi, de Meskiana, d'Aïn Beida et d'Aïn M'lila.

Le même responsable a rappelé dans ce même contexte que l'opération d'inscription dans les mêmes spécialités se poursuit en application des recommandations du ministère de tutelle visant la prise en charge de l'ensemble des demandes de formation.

FORMATION PROFESSIONNELLE: 6 nouvelles spécialités à Aïn Defla

La nomenclature des spécialités de formation du secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle de la wilaya de Aïn Defla a été étoffée par l'introduction, au titre de la nouvelle rentrée, de cinq (5) nouvelles branches, a-t-on appris dimanche d'un responsable de la direction locale du secteur.

Les spécialités en question ont trait à celles de bibliothécaire et de gestionnaire des archives, de technicien supérieur en mécatronique, de technicien supérieur en production animale et élevage de petits animaux, de technicien supérieur en topographie ainsi que technicien en suivi de la réalisation en bâtiment, a fait savoir le chef de service du suivi des établissements de formation, Abdellah Benmoussa, en marge de la rentrée professionnelle 2018-2019 dont le coup d'envoie a été donné à partir du CFP «Ali Amar» de Miliana.

Au total, 5730 postes pédagogiques répartis sur 18 filières ont été ouverts au titre de la session de septembre 2018, a-t-il précisé, faisant remarquer que la filière informatique a eu la part du lion des inscriptions avec 758 inscrits, suivis du BTP (751) puis des métiers de l'agriculture (547).

Le secteur de la formation professionnelle de Aïn Defla compte actuellement 24 établissements avec une capacité estimée à 5600 postes de formation.

s'adressant aux responsables du secteur de la formation professionnelle, le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef, qui a donné le coup d'envoie de la rentrée professionnelle, a mis l'accent sur la nécessité que la formation prenne en charge les besoins du marché du travail. Il a invité les responsables du secteur à prendre plus d'initiatives pour inciter les jeunes à opter pour une formation, soulignant l'importance de la mise en évidence des cas de réussite de jeunes ayant suivi une formation dans un créneau donné. Pour sa part, le directeur de l'emploi de Aïn Defla, Abdelkader Mekki, a mis en exergue l'importance d'une formation qualifiante pour un jeune désireux de «frayer son chemin dans le monde du travail», se réjouissant que quelque 1300 bénéficiaires du dispositif de l'ANSEJ aient suivi une formation professionnelle.



GHARDAÏA: Ouverture prochaine d'un centre de formation «d'excellence» dédié aux métiers des énergies renouvelables

Un Centre de formation «d'excellence» spécialisée, dédié aux métiers des énergies renouvelables, sera ouvert avant la fin de l'année en cours au nouveau pôle urbain de Oued-N'Chou (10 km de Ghardaïa), a annoncé hier à l'APS le Directeur de la formation et l'enseignement professionnels (DFEP), Abderrahmane Djaaifi.

D'une capacité de 350 places pédagogiques et disposant d'un internat de 120 lits, ce centre, premier du genre dans le Sud, se veut un espace modèle pour la formation qualifiante pour les jeunes dans les métiers de maintenance des différents équipements liés aux énergies renouvelables, a précisé le DFEP.

Le choix de Oued N'chou pour abriter ce centre d'excellence est motivé par plusieurs facteurs, a fait savoir Djaaifi citant notamment l'existence d'une mini centrale solaire pilote à cycle combiné (électricité et solaire) de 1,1 mégawatt, mise en services en 2012. Le Centre proposera un cursus de formation de haut niveau de qualification avec l'appui d'experts nationaux et étrangers et des outils pédagogiques performants, de sorte à permettre l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et répondre à la demande croissante en main d'œuvre qualifiée dans le secteur des énergies renouvelables, a-t-il ajouté.

Selon la fiche technique de la rentrée de la formation (session de sep-



tembre), la wilaya de Ghardaïa compte un institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSPF), 20 centres de formation, une annexe et cinq (5) écoles agréées de formation privées, avec une capacité pédagogique globale estimée à 5000 places. Six nouvelles infrastructures du

secteur de la formation sont en cours de réalisation, notamment un INSPF de 300 places à El-Menea, un institut de formation de 1.000 places à Oued N'Chou, un centre de formation à Métlili El-Djadida ainsi que des internats de 60 lits à Hassi-Lefhel et 120 lits à Guerrara.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ: Nécessaire mise en place d'un programme de formation dans les filières agricoles

Le chef de l'exécutif local de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, Salah Al-Afani, a insisté, à l'occasion de la rentrée professionnelle (session septembre 2018), sur la nécessité de mettre en place un programme de formation destiné à renforcer la filière agricole.

Intervenant en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année professionnelle, le même responsable a estimé qu'il était nécessaire d'optimiser la formation des jeunes à travers le développement d'un programme de formation dans la filière agricole devant assurer une main d'œuvre qualifiée, d'autant a-t-il ajouté que la wilaya dispose des «potentialités agricoles susceptibles de la positionner en leader national dans le domaine».

A cette occasion, un comité mixte a été installé, regroupant les services agricoles, ceux de la formation professionnelle, ainsi que des opérateurs économiques, afin d'élaborer un programme de formation et d'apprentissage dans la filière agricole, et d'identifier et remédier aux lacunes du secteur de la formation pour répondre aux exigences actuelles. M. Al-Afani a instruit les services concernés

d'œuvrer à assurer des formations de recyclage pour les agriculteurs. Il a également souligné l'importance d'accorder aux formations liées aux énergies renouvelables, une place de choix relevant que volet constitue «un défi national pour se libérer de la dépendance du secteur des hydrocarbures». Le wali a, dans ce même contexte, rappelé que conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, six (6) établissements scolaires dans la wilaya fonctionnent à l'énergie solaire, au titre de la rentrée scolaire 2018-2019.

Au cours de cette cérémonie, deux conventions cadre ont été signées la première entre le secteur de la formation professionnelle et la direction du tourisme pour former des agents et guides touristiques, la deuxième avec une entreprise de construction de statut privé.

A noter que 5.000 nouveaux apprenants sont recensés, pour la session de septembre courant, inscrits dans plusieurs spécialités et branches, dont plus de 490 places pédagogiques sont proposées dans la filière agricole, a indiqué le directeur local du secteur, Mohammed Khalassi.

M'SILA: Avenir «prometteur» pour la formation à la carte

La formule formation à la carte dans la wilaya de M'sila devra avoir un avenir «prometteur» vu les investissements privés en cours de concrétisation localement dans les domaines de l'industrie et des services, a estimé dimanche, le wali, Hadj Mokdad.

A l'ouverture de la nouvelle année professionnelle, session septembre 2018, lancée à Boussaâda, le chef de l'exécutif local a souligné que ses services accordent «un intérêt particulier» à l'investissement privé à travers l'accompagnement des centaines de projets en cours de réalisation dans les domaines industriels et des services, ce qui va favoriser, à leur réception, la demande pour la main d'œuvre spécialisée, à travers la formation à la demande et celle d'apprentissage.

Affirmant que la wilaya de M'sila est considérée comme un «pôle industriel, touristique, agricole et de service», le même responsable a insisté sur l'importance d'actualiser la carto-



graphie locale de la formation et de la mettre au diapason des avancées économiques en créant de nouvelles spécialités et en réadaptant certaines.

Dans ce sens, le même responsable a appelé les communes et le secteur de

la formation et de l'enseignement professionnels à veiller sur l'entretien cyclique des centres et Instituts de la formation professionnelle pour préserver ces établissements publics assurant des formations à des «milliers de jeunes» annuellement.

Les établissements de la formation professionnelle de la wilaya accueillent annuellement près de 15.000 stagiaires répartis à travers les différentes formules de formation, a souligné le directeur local du secteur, Omar Fekrache, faisant état de l'inscription, au titre de l'actuelle rentrée professionnelle, de près de 6.000 nouveaux stagiaires.

Les spécialités de technicien supérieur en automatisation et régulation, collecte et tri des déchets, réhabilitation et mise à niveau des piscines, figurent parmi les nouveautés de cette nouvelle rentrée professionnelle, a rappelé le même responsable.

MORT PAR NOYADE À DJELFA : Mise en place d'un plan de prévention

Un plan de prévention contre les risques, notamment de noyade dans les mares et surfaces d'eau et autres inondations dues aux fortes chutes de pluies, a été mis en place, dimanche, à Djelfa.

Le plan a été exposé lors d'une réunion élargie du Conseil exécutif de la wilaya, présidée par la wali Hamna Guenfaf.

Il préconise des mesures susceptibles de faire face aux différents risques dont sont disposés, particulièrement les enfants, à travers le renforcement des moyens de la sensibilisation.

L'accent a été mis, au titre de ce plan, sur le rôle des Imams dans la sensibilisation contre la nage dans les lieux à risques, dont les berges des Oueds, et les cours d'eau.

La mise en place de ce Plan de prévention des risques (PPR) fait suite à la mort par noyade, de quatre enfants dans deux accidents distincts survenus durant ces deux derniers jours, à Djelfa.

Dans son intervention à l'occasion, le chef de l'exécutif a instruit les présidents des communes et les responsables locaux en vue de sortir sur le terrain et de tout mettre en œuvre pour protéger les citoyens des dangers dans les lieux à risques.

Il leur a également recommandé de renforcer la prévention, en procédant à l'assainissement des Oueds, tout en travaillant de concert avec le mouvement associatif dans l'objectif



de cibler le plus grand nombre possible de citoyens.

Le wali a appelé les responsables de tous les secteurs à s'impliquer dans ce travail de sensibilisation, notamment dans le l'Education, pour mettre en garde les élèves, concernés directement par les noyades.

M. Guenfaf a en outre lancé un appel pressant aux citoyens en vue d'éviter d'emprunter les berges des Oueds et des cours d'eau, et de s'éloigner le plus possible de ces lieux, invitant les citoyens à la vigilance et à «donner l'alerte dès le constat d'un risque de danger quelconque» à l'aide des numérosverts mis à leur disposition par les services de l'Etat.

Le chef de la sûreté de wilaya de Djelfa, le commissaire divisionnaire Abdellah Ababssa, a pour sa part appelé à l'impératif de lutte contre les constructions anarchiques, à l'origine, selon lui, «de l'obstruction des cours d'eau».

ORAN: 4 ans de prison ferme à l'encontre de l'auteur du détournement d'une jeune fille

Le tribunal correctionnel de Haï Djamel Eddine d'Oran a prononcé dimanche une peine de quatre ans de prison ferme à l'encontre d'un jeune de 23 ans accusé du détournement d'une adolescente, Fatima-Zohra (14 ans), le 5 septembre dernier, jour de la rentrée scolaire.

Le même tribunal a également prononcé une peine de deux ans de prison ferme à l'encontre du complice de l'accusé qui lui avait loué une maison à Sidi El-Bachir.

Auparavant, le représentant du ministère public avait requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre des deux accusés.

Dans l'après-midi du 5



septembre dernier, jour de la nouvelle rentrée scolaire, Fatima-Zohra, habitant le quartier d'El-Maqqari, a été portée disparue et n'a donné aucun signe de vie. Ses parents ont alors donné l'alerte à la 4e sûreté urbaine, qui a immédiatement lancé un appel à témoins. Une enquête a été ouverte le jour même par les services de la police judiciaire et la brigade de la protection des mineurs de la sûreté de la wilaya d'Oran et un avis de recherches a été

lancé, notamment, sur les réseaux sociaux afin de recueillir le maximum de témoignages.

Les enquêteurs ont réussi à retrouver la jeune Fatima-Zohra, saine et sauve, le 9 septembre, mais les investigations menées sur les circonstances de sa disparition ont montré qu'il s'agissait d'une affaire de détournement de mineure et non d'un enlèvement.

En effet, Fatima-Zohra a été retrouvée dans un quartier non loin du secteur El Makkari, où elle habite, avaient indiqué les enquêteurs, ajoutant que l'auteur de ce détournement de mineure est âgé de 23 ans et n'est autre que son propre cousin.

ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ: Bouira enregistre une baisse du nombre d'incidents en 2018

Le nombre de cas d'incidents relatifs aux agressions ou aux atteintes au réseau d'alimentations en énergie électrique, a connu une baisse durant l'été 2018 dans la wilaya de Bouira, grâce à l'amélioration des paramètres d'exploitation, a indiqué dimanche la chargée de la communication de la direction locale de distribution de la Sonelgaz.

«Le nombre d'accident est en effet passé de 10 en 2017 à 82 seulement en 2018», a précisé à l'APS Mme Ouidad Benyoucef, relevant par la même la baisse du temps équivalent de coupure (TEC), qui, a-t-elle détaillé, «est passé de 1,456 en 2017 à 0,956 en 2018».

Ces progrès sont devenus palpables grâce aux «gigantesques efforts» dans l'investissement engagé par la direction du secteur au niveau de la wilaya de Bouira, «où quatre nouveaux postes transformateurs ont été réalisés et mis en service durant le troisième trimestre de l'année en cours», s'est réjoui la même responsable. «Cette année, nous avons renforcé la mobilisation d'importants moyens humains et matériels afin de réaliser ces améliorations et assurer la continuité du service», a-t-elle ajouté.

Dans le même cadre, la chargée de la communication de la direction de distribution de la Sonelgaz, qui prendra en charge le dossier jusqu'à l'indemnisation du client endommagé, a rappelé Mme Benyoucef.

allant de janvier au mois d'août 2018, soit 25% du total d'accidents enregistrés qui sont au nombre de 82.

Ces incidents provoquent souvent des dommages pour les abonnés et les clients de la direction de distribution de la Sonelgaz.

D'ailleurs, la même direction avait organisé mardi dernier une journée de sensibilisation sur l'importance pour les clients de rembourser leurs dommages causés par les coupures d'électricité et ce auprès de l'assureur après avoir entamé une démarche avec la direction de la Sonelgaz, qui prendra en charge le dossier jusqu'à l'indemnisation du client endommagé, a rappelé Mme Benyoucef.

CHU D'ORAN: Les maladies orphelines au menu des Premières journées de médecine interne du 12 au 13 octobre

Les maladies orphelines constitueront l'une des thématiques principales des Premières journées internationales de médecine interne du CHU d'Oran, prévues les 12 et 13 octobre, a-t-on appris des organisateurs.

Le choix de ce thème est justifié par la nécessité d'informer les personnels médicaux sur ces maladies encore méconnues et difficiles à identifier, a expliqué le Dr Chami, chef de service de médecine interne du CHU d'Oran, organisateur de ces journées.

Les maladies rares, dites «orphelines», se définissent comme étant des maladies qui touchent moins d'une personne sur deux mille.

Les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indiquent que plus de 7 000 maladies rares sont répertoriées à travers le monde.

De nombreuses maladies rares sont des maladies chroniques, progressives et mortelles, a relevé le Dr Chami, ajoutant qu'une grande partie de ces pathologies touche des enfants. Environ 80% des maladies rares sont d'origine génétique. Parmi les autres causes, on trouve des déficits au niveau immunitaire, des infections, des intoxications, des tératogènes (intoxications ou infections durant la grossesse), etc. Dans bien des cas, l'étiologie de la maladie est inconnue, a-t-on encore noté.

En plus des maladies orphelines, cette rencontre abordera deux autres thématiques, «le diabète sucré», qui constitue un problème de santé publique, et la maladie lupique, une maladie chronique auto-immune qui survient lorsque le système immunitaire s'attaque aux cellules de l'organisme et les détruit, a ajouté le spécialiste.

ÉMIGRATION CLANDESTINE: 2 réseaux de passeurs démantelés à Aïn Témouchent

Les services de la gendarmerie nationale ont réussi, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, à démanteler deux réseaux de passeurs dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine par mer, arrêtant neuf individus, a-t-on appris dimanche du regroupement territorial de ce corps de sécurité. Le premier réseau, démantelé par la brigade territoriale de la commune de Bouzedjar, est composé de 7 individus âgés entre 22 et 34 ans originaires des communes d'El Amria et de Bouzedjar. Six ont été arrêtées et une autre en fuite est activement recherchée, a-t-on indiqué. Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de la commune d'El Amria ont, pour leur part, démantelé un deuxième réseau de 3 individus âgés entre 25 et 36 ans originaires de la wilaya d'Oran qui ont été tous appréhendés, a-t-on ajouté. Les deux opérations ont permis la saisie de deux embarcations, deux moteurs et 600 litres d'essence et les neuf prévenus seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on encore indiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 10 blessés dans le renversement d'un bus à Douéra

Un bus de transport de voyageurs s'est renversé, dimanche, au niveau d'Aïn Dzair dans la commune de Douéra (sud-ouest d'Alger), causant des blessures à 10 voyageurs, dont un dans un état jugé grave, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

«Un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Ben Aknoune-Douéra, s'est renversé à 14 heures, au niveau d'Aïn Dzair sur la route reliant Alger à Douéra», a précisé le Lieutenant Ben Khalfallah Khaled, Chargé de la communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. L'accident a fait 10 blessés parmi les voyageurs, dont un dans un état grave, a fait savoir M. Ben Khalfallah, précisant que toutes les victimes avaient été évacuées vers l'hôpital de Douéra. Les services de la Protection civile ont mobilisé trois (3) ambulances et trois (3) camions en vue de prendre en charge les victimes, a conclu M. Ben Khalfallah.

PHILIPPINES: Les glissements de terrain font 95 morts et 59 disparus



Quatre vingt quinze (95) personnes ont été tuées dans deux glissements de terrain survenus respectivement sur l'île de Cebu (centre) et la localité d'Itogon (nord) des Philippines, après le passage du super typhon Mangkhut sur l'archipel, selon les autorités philippines. D'après les chiffres officiels divulgués dimanche soir, 49 corps ont été retrouvés dans la région minière d'Itogon, sur l'île de Luçon, alors que 46 autres ont été retrouvés sur l'île de Cebu.

Dans la localité d'Itogon, au moins 19 sinistrés qui s'étaient réfugiés dans un camp sont toujours portés disparus. Le camp, hébergeant une dizaine de mineurs et leurs familles, avait été détruit par un éboulement lors du passage du super typhon sur l'île de Luçon le 15 septembre.

Dans la circonscription de Naga, sur l'île de Cebu, les recherches se poursuivent

CENTRAFRIQUE: 6 morts et une trentaine de blessés suite à un accident de route à Baboua

6 personnes ont été tuées et plus d'une trentaine grièvement blessées à la suite d'un accident de route samedi en fin d'après-midi dans la localité centrafricaine de Baboua (ouest), a indiqué dimanche une source locale.

Cet accident est intervenu après qu'un camion, roulant à vive allure bien que transportant à la fois des marchandises et des personnes, a percuté l'arrière d'une semi-remorque avant de quitter la chaussée et se renverser dans le ravin.

SELON L'ONU La moitié des pauvres dans le monde sont des enfants

La moitié des personnes vivant en situation de pauvreté à moins de 18 ans, selon les estimations d'un indice mondial publié jeudi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et un centre de recherche à l'Université d'Oxford.

Ces nouveaux chiffres indiquent que dans 104 pays principalement à revenu faible ou intermédiaire, 662 millions d'enfants sont touchés par une pauvreté à caractère multidimensionnel. Dans 35 pays, un enfant sur deux est pauvre, ajoutent le PNUD et ce centre de recherche, l'Oxford Poverty and Human Development Initiative. L'Indice de pauvreté

pour localiser les 40 personnes disparues.

Un glissement était survenu dans la région jeudi matin, détruisant quelque 30 maisons.

Le typhon et les deux glissements de terrain ont fait près de 200 morts, ont indiqué les autorités. Près d'une semaine après le passage du super typhon, la destruction d'habitats de terres agricoles nuit non seulement à l'approvisionnement alimentaire mais aggrave également la pauvreté. Les Philippines, un des pays les plus exposés aux catastrophes naturelles, sont touchées chaque année par une vingtaine de typhons, qui font des centaines de morts et aggravent encore la pauvreté.

En novembre 2013, le super typhon Haiyan avait dévasté le centre de l'archipel, faisant plus de 6.000 morts alors que le typhon Ketsana avait causé des inondations dans des villes, tuant plus de 700 habitants.

FRANCE: Sept militaires blessés dans l'explosion d'une bonbonne de gaz

Sept militaires ont été blessés dimanche en France dont deux grièvement dans une explosion d'une bonbonne de gaz à Paris, ont rapporté des médias locaux.

Les faits se sont déroulés «dans le bois de Vincennes, au cœur du 12ème arrondissement de la capitale française». «Il était aux alentours de 9h, dimanche, lorsque des militaires qui effectuaient leur jogging matinal ont été blessés dans l'explosion d'une bonbonne de gaz», selon la chaîne d'information CNews.

Les soldats, «qui se sont approchés d'une tente en feu (appartenant vraisemblablement à un SDF) pour s'assurer que personne ne s'y trouvait, ont été surpris par deux déflagrations successives», rapporte la même source. Deux militaires blessés sont dans un état critique, sans pour autant que leur pronostic vital ne soit engagé, indique le journal Le Parisien, citant une source policière.

Ils ont tous été évacués vers l'hôpital militaire de Percy (région parisienne). Une enquête a été confiée au commissariat du 12ème arrondissement.

TUNISIE: Le bilan des pluies diluviennes monte à cinq morts

Un enfant de 12 ans a été mortellement électrocuté à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues également sur le Cap Bon, ce qui porte à cinq le nombre total des personnes décédées dans le gouvernorat de Nabeul, a indiqué le porte-parole de la protection civile Moez Triaâ. Un précédent bilan faisait état de quatre morts.

Un sexagénaire s'est noyé à Takilsa, à une soixante de kilomètres de Tunis et un autre a été retrouvé mort à Bir Bourqeba, près de Hammamet, selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Sofiene Zaag.

Deux seuls ont en outre été emportés par les crues soudaines alors qu'elles sortaient de l'usine où elles travaillaient à Bouargoub, 45 km au nord-est de Tunis, selon la même source. Les réseaux téléphoniques restaient coupés dans cette zone dimanche. L'eau est montée sur plusieurs dizaines de centimètres dans le centre de Nabeul samedi.

L'eau est redescendue et la plupart des routes étaient à nouveau praticables dimanche matin, en dépit de la boue, a indiqué M. Zaag.

Le soleil est revenu dans la région, après des pluies qui ont atteint 197 mm d'eau en certains endroits selon lui soit près de la moitié des précipitations annuelles.

Des mesures de prévention ont été prises en prévision d'intempéries attendues dimanche sur la région du Sahel plus au sud, mais les pluies semblent s'apaiser.

Des orages violents ont touché la Tunisie depuis le milieu de semaine, entraînant des inondations récurrentes et des dégâts uniquement matériels jusqu'à là.

NIGER: La société civile manifeste contre les nouvelles mesures fiscales



Des milliers de personnes ont manifesté dimanche à Niamey, contre la loi de finances 2019, rejettant les nouvelles mesures fiscales, ont rapporté des médias locaux.

A l'initiative des organisations de la société civile, les manifestants se sont déplacés de la Place Toumo, à la périphérie Est de Niamey, vers la Place de la Concertation, située devant l'Assemblée nationale, où ils ont tenu un meeting.

«Les mesures fiscales que le gouvernement envisage d'appliquer en 2019 vont encore accentuer la pression fiscale sur le peuple nigérien», a redouté Ali Idrissa, du Comité de réflexion indépendant pour la sauvegarde des acquis démocratiques (Croisade), cité par les médias.

«Non seulement le gouvernement refuse de négocier sur les mesures que nous contestons dans la loi de finances

2018, mais il envisage aussi d'appliquer de nouvelles mesures antisociales dans celle de 2019», a poursuivi Moussa Tchangari, de l'association Alternative Espaces Citoyens (Aec).

Parmi les nouvelles mesures fiscales rejetées, ils ont cité entre autres, l'augmentation du taux de l'impôt synthétique et son extension à certaines catégories de prestataires de services, ainsi que l'institution d'une nouvelle taxe dénommée «taxe sur les activités financières (Tafi)».

Selon la société civile, la pression fiscale continuera à «s'accentuer» sur les couches populaires, alors même que le dernier rapport du Pnud sur le développement humain dans le monde vient d'annoncer que le Niger «occupe toujours la dernière place», en matière d'Indice de développement humain (Idh).

GUINÉE: 95 migrants rapatriés de Libye



Au total 95 migrants guinéens dont 4 femmes, 15 mineurs et un bébé, viennent d'être rapatriés de la Libye, grâce aux efforts conjugués entre le gouvernement guinéen et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a indiqué dimanche une source officielle. Le directeur national adjoint des Guinéens de l'étranger Saitiou Barry a affirmé que ce 9e convoi de l'année a été reçu par le gouvernement guinéen, les partenaires techniques étrangers comme l'OIM, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), l'Union européenne (UE), et les ministères sectoriels en charge des questions humanitaires.

Désormais, l'Unicef s'implique largement dans le rapatriement des migrants guinéens en prenant en charge les enfants et les mineurs en situation de détresse, afin de les accompagner au sein de leurs familles. Quant à l'UE, elle œuvre depuis longtemps avec l'OIM pour faciliter la réintroduction sociale et économique des migrants retournés et leur permettre ainsi de recommencer une nouvelle vie en créant leur propre petite et moyenne entreprise avec les projets d'entrepreneuriat jeune.

GRANDE BRETAGNE: La police interpelle un homme armé devant le Buckingham Palace

Un homme armé d'un pistolet de défense électrique a été arrêté dimanche à l'entrée réservée aux visiteurs du palais de Buckingham à Londres, résidence de la reine Elizabeth II, a annoncé la police britannique. L'homme, âgé de 38 ans, a d'abord été retenu par les services de sécurité, avant d'être appréhendé par la police,

vers 13H00 (12H00 GMT), a expliqué Scotland Yard dans un communiqué. Cet incident «n'est pas de nature terroriste», a précisé un porte-parole de la police, cité par l'AFP. «Il s'agit d'un incident isolé.»

L'homme demeurait en garde à vue dimanche après-midi.

NIGER : Les autorités intensifient les mesures de lutte contre le choléra

Les autorités intensifient les mesures de lutte contre l'épidémie de choléra au Niger en interdisant la vente de nourritures dans les cours des écoles qui ouvrent leurs portes le 1er octobre, ont rapporté des médias locaux.

Le gouverneur interdit la vente de nourritures dans les cours des écoles face à l'épidémie qui continue de gagner du terrain depuis trois mois dans la région de Maradi, rapporte le Journal Niger Inter. La vente de nourritures dans les cours des écoles de la ville de Maradi est interdite jusqu'en fin octobre.

C'est la décision prise par le gouverneur de la région, Zakari Oumarou, face à l'épidémie de choléra qui sévit dans cette partie du territoire national frontalier avec le Nigeria. «L'hivernage n'est pas à son terme, l'épidémie va continuer jusqu'à la fin de la saison», avance-t-il.

A la reprise des cours, prévue pour le lundi 1er octobre prochain, les enfants achètent des petits aliments dans la cour de récréation que proposent les vendeurs. Seulement, «ceux qui amènent ces aliments ne nous donnent aucune garantie de propriété», a déclaré le gouverneur de la région de Maradi. «C'est pourquoi nous avons décidé d'interdire la vente des aliments dans les cours de toutes les écoles de la ville de Maradi jusqu'à fin octobre», a ajouté Zakari Oumarou,

qui a saisi l'occasion pour lancer un appel aux parents d'élèves. «Nous demandons aux parents d'observer strictement cette décision, de prendre toutes les dispositions pour que les enfants soient mis dans les conditions de ne pas vouloir chercher à manger ailleurs qu'à la maison», a-t-il lancé.

La région de Maradi est confrontée depuis le mois de juillet dernier à une épidémie de choléra. Selon le dernier bilan établi par la Direction régionale de la santé publique de Maradi, 54 décès ont été enregistrés sur 3133 malades. Pour la seule journée du mercredi 19 septembre, 34 admissions ont été enregistrées.

Partie de la commune de Madarounfa, frontalière avec l'Etat de Katsina au Nigeria, considérée comme une zone source de cette maladie, l'épidémie a ensuite touché la commune de Maradi où à la date du 19 septembre 16 nouveaux cas ont été enregistrés. Aux dernières nouvelles, on apprend que de nouveaux cas de choléra ont été diagnostiqués dans deux districts sanitaires de la région de Zinder, située à environ 300 km de Maradi où 14 cas ont été confirmés



la semaine dernière.

Au Niger, le choléra est apparu pour la première fois en 1971. Depuis 1990, des épidémies importantes ont été enregistrées en 1991, 1996, 2004 et 2010-2012. Selon l'Unicef, la tendance générale montre une augmentation annuelle de la fréquence et de la taille des épidémies. Entre 1994 et 2013, la surveillance épidémiologique a rapporté 21 538 cas avec 978 décès, soit un taux de léalité élevé de 4,5 %. Les principales épidémies ont été enregistrées dans la région de Tillabéry, le long du fleuve Niger et dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder à la frontière avec le Nigeria. Le Niger est touché par des épidémies transfronta-

lières, en particulier le long de ses frontières avec le Nigeria et le Tchad. A noter que le choléra est une infection bactérienne diarrhéique aiguë provoquée par le bacille de Gram négatif *Vibrio cholerae*, qui produit une toxine responsable des symptômes associés à la maladie. Le choléra sévit de façon endémique dans les zones tropicales humides d'Afrique et d'Asie. L'Afrique est le continent le plus touché : les cas signalés représentent chaque année entre 95 et 99 % du total mondial. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il y a 3 à 5 millions de cas de choléra, avec 100 000 à 120 000 morts, chaque année dans le monde.

TECHNOLOGIE 2 micro-robots japonais entament leur exploration d'un astéroïde

Deux micro-robots, largués par une sonde japonaise, se sont posés sur un astéroïde et ont entamé leur exploration, dans le cadre d'une mission destinée à recueillir des informations sur la naissance du système solaire, a annoncé samedi l'Agence spatiale japonaise. Cette mission d'observation d'un astéroïde par un robot mobile est une première mondiale, selon l'agence spatiale (Jaxa).

Les deux robots de forme cylindrique se sont posés «avec succès» sur l'astéroïde «Ryugu», un jour après avoir été largués par la sonde «Hayabusa-2».

«Chacun des robots fonctionne normalement et a commencé l'examen de la surface de Ryugu», a indiqué l'agence dans un communiqué.

Les micro-robots vont se déplacer sur l'astéroïde Ryugu - qui se situe actuellement à environ 280 millions de kilomètres de notre planète -, en effectuant des sauts jusqu'à 15 m de haut, et pourront rester en l'air jusqu'à 15 minutes. «Je suis très fier que nous ayons établi une nouvelle méthode d'exploration spatiale pour les petits corps célestes», a déclaré le responsable du projet, Yuichi Tsuda.

L'agence avait déjà tenté en 2005, sans succès, de mener une mission similaire.

A l'époque, le robot était parti autour de l'astéroïde Itokawa et avait cessé de donner signe de vie 18 heures après avoir été largué par la première sonde Hayabusa. La mission doit le mois prochain jeter sur Ryugu un projectile pour provoquer un choc en surface et collecter les poussières ainsi créées.

Il s'agit d'analyser quelles matières organiques et aqueuses étaient originellement présentes dans le système solaire. Le but ultime est de contribuer à enrichir les connaissances de notre environnement spatial «pour mieux comprendre l'apparition de la vie sur Terre», selon la Jaxa.

Hayabusa-2, dont le retour sur notre planète est prévu en 2020, doit aussi larguer ultérieurement sur Ryugu un analyseur autonome nommé Mascot, conçu par le Centre national d'études spatiales (Cnes) français et son homologue allemand DLR.

AUSTRALIE: 4 requins tués sur ordre des autorités après des attaques

Quatre requins de grande taille ont été tués sur ordre des autorités australiennes après deux attaques de squales contre des touristes dans un archipel ultra touristique de la Grande barrière de corail.

Les deux victimes, une fillette de 12 ans et une femme de 46 ans, étaient toujours hospitalisées dimanche. Toutes deux ont été grièvement mordues à la jambe mercredi et jeudi dans l'archipel des Whitsundays, au large des côtes de l'Etat du Queensland.

Quatre requins tigre, dont l'un mesurait 3,7 mètres de long, ont été capturés à l'aide de pièges aquatiques - une bouée reliée à des fils comportant des hameçons et des appâts -, a dit dimanche un porte-parole du ministère de la Pêche du Queensland.

«Les requins de cette taille sont potentiellement très dangereux pour l'homme mais on ignore s'ils sont à l'origine des blessures infligées aux deux nageuses», a-t-il ajouté. Les carcasses doivent être jetées en haute mer. Il s'est refusé à préciser comment les squales avaient été tués. D'après le Courier Mail, un journal local, ils ont été abattus par arme à feu.

«Il y a un nombre significatif de requins en activité dans nos eaux et nous appelons les gens à s'abstenir de nager», a ajouté le porte-parole. Les pièges resteront en place toute la semaine prochaine. Les attaques de requin sont rares dans les Whitsundays, une des destinations les plus prisées d'Australie du fait de leurs plages paradisiaques et de leurs eaux turquoise. La précédente attaque remonte à huit ans, selon le groupe public de médias ABC. Les derniers incidents ont ravivé les débats sur le meilleur moyen d'éviter les rencontres entre les requins et des amateurs de sports nautiques de plus en plus nombreux. Bon nombre de spécialistes de la biologie marine sont contre l'abattage des requins. En Nouvelle-Galles du Sud, l'Etat le plus peuplé d'Australie, les autorités testent des mesures non létales comme la surveillance par des drones des mouvements des requins et des dispositifs aquatiques «intelligents» qui alertent les autorités de leur présence.

INTERNET

La Maison-Blanche songe à ordonner une enquête antitrust contre Google et Facebook

La Maison Blanche pourrait examiner un projet de décret ordonnant aux agences fédérales de mener une enquête antitrust sur les pratiques des plateformes de médias sociaux, comme Google, Facebook ou Twitter, selon un document obtenu par l'agence Bloomberg News.

Selon cette ébauche de décret, qui ne cite pas nommément Google ou Facebook, les autorités antitrust sont invitées à «enquêter de manière approfondie sur la question de savoir si une plate-forme en ligne a enfreint les lois antitrust».

Le projet de décret ordonne aux autres agences gouvernementales, comme le département de la justice, d'effectuer dans un délai d'un mois des recommandations pour «protéger la concurrence parmi les plateformes en ligne et trouver une solution aux problèmes de partialité».

La Maison Blanche s'est distancée de la publication de ce document samedi.

Une porte-parole, Lindsay Walters, a indiqué au Washington Post: «Bien que la Maison Blanche soit préoccupée par les pratiques des plateformes en ligne et de leur impact sur la société, le document n'est pas la conclusion d'un processus officiel d'élaboration des politiques de la Maison Blanche». Si ce décret était signé, il représenterait une escalade significative dans la guerre larvée de Donald Trump contre la Silicon Valley. Le locataire de la Maison Blanche a récemment multiplié les attaques notamment contre Google

qu'il accuse de censurer les voix conservatrices et de favoriser les articles provenant de médias classés à gauche dans ses résultats de recherche. «Les médias sociaux sont totalement discriminatoires contre les voix républicaines, conservatrices», a déclaré Donald Trump sur Twitter en août.

«... Nous ne laisserons pas cela se produire.

Ils réduisent les opinions de nombreuses personnes à DROITE, tout en ne faisant rien aux autres», a-t-il poursuivi.

Des dirigeants de Facebook et Twitter ont également dû s'expliquer longuement début septembre devant le Congrès, notamment sur ce sujet.

Google a refusé de participer à ces auditions.

La publication de ce brouillon de décret intervient à quelques jours d'une réunion déjà prévue par le département de la Justice et son ministre Jeff Sessions avec les procureurs des Etats pour discuter de l'industrie des médias sociaux, de leurs pratiques de filtrage et des implications vis-à-vis des lois antitrust.

«En raison de leur rôle crucial dans la société américaine, il est essentiel que les citoyens américains soient protégés contre les actes anticoncurrentiels des plates-formes en ligne dominantes», indique encore le projet d'ordonnance.

GRÈCE:

Libération de trois journalistes poursuivis pour diffamation contre le ministre de la Défense

Trois journalistes du quotidien grec «Fileleftheros», arrêtés pour diffamation contre le ministre de la Défense, Panos Kammenos, ont été libérés, dimanche à Athènes, sur ordre du procureur de la République. Selon la presse locale, il s'agit de l'éditeur du quotidien, Thanassis Mavridis, de son directeur, Panagiotis Lampsias, et du

rédacteur politique, Katerina Galanou, qui ont comparu devant le procureur après avoir passé la nuit à la prison du poste de police dans le quartier d'Exarchia. La plainte déposée par le ministre de la Défense contre les trois journalistes concerne un article publié à la Une du quotidien et dans lequel il est suggéré que des personnes proches

de M. Kammenos auraient bénéficié de fonds destinés aux réfugiés et aux migrants. Le procureur chargé du dossier a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour déterminer si l'infraction de diffamation a été commise et a donné des instructions pour la libération des journalistes arrêtés samedi, indique la même source.

CHIROPRACTIQUE

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée en France. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

Une discipline peu connue en France

Aux États-Unis, on dénombre plus de chiropraticiens que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 «contre» 17 000 ostéopathes. Legalisée en 2002, la chiropratique (ou chiropraxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical.

Pourquoi ce statut à part ? «Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigeante suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriau. Au minimum 550 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc.» Si le doute subsiste parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles : reiki, kinésiologie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi que quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que surviennent la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée : comme la vertébrale et système nerveux sont intimement liés, il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et, ainsi, influer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocrinien (glandes), la cétatrisation, les différents stress physiques ou émotionnels...

Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques «coups du lapin». Une étude financée par le National



Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américain, et publiée en 2012, démontre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33% seulement des patients qui ont pris des médicaments.

Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans les cas de lombalgie. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicaux courants. «Cette technique s'avère bénéfique sur nombre de patients atteints de

lésions vertébrales douloureuses et résistant aux traitements classiques», explique le Dr Allain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie.»

Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font souffrir depuis des mois. «Sur une tendinopathie (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses», reconnaît Philippe Fleuriau, mais la technique de manipula-

tion des tissus «mous» est efficace. Si c'est trop désagréable, il est possible de s'adapter à ce que peut supporter le patient, soit en changeant de technique, soit en la modulant.» Après la séance, la majorité des patients ressent un soulagement immédiat. Parfois, il y a des courbatures et, dans 10 % des cas, des maux de tête. Des améliorations ont été constatées également dans des domaines plus éloignés, mais sans études scientifiques à l'appui: transit difficile, cycle menstruel perturbé, coliques de l'effant...

À quel moment consulter ?

Ça dépend... «Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Dr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois ; une ligament, de six semaines.» En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agitait vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir si l'on peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter; il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se règlent souvent en une ou deux séances. Une tendinite ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances.

Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...), une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récidives. «La durée de la séance n'est pas en soi, un gage de sérieux. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriau. Parfois, on a besoin de trois quartiers d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur.»

Mal de dos : il suffit parfois de repositionner la mâchoire pour en venir à bout

Certaines tensions dans la mâchoire peuvent fragiliser le bassin et entraîner des douleurs dans le dos. Le Professeur Zarrinpour, dentiste, nous explique comment agir.

C'est le monde sportif qui s'est le premier intéressé à l'équilibre de la mâchoire. Divers travaux, notamment menés par le Dr Jean Glinisty, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ont montré que le fait

de rétablir un bon engrenement des dents permet d'améliorer les performances sportives. «Nous avons demandé à des patients, sportifs et non sportifs, de sauter le plus haut possible à pieds joints. Avant rééquilibrage et après, la différence de hauteur du saut est de l'ordre de 4 cm», raconte le Dr Arash Zarrinpour.

Après les pieds et le bassin, la mâchoire constitue le troisième socle essentiel de la

posture. Or, de nombreuses personnes ont une occlusion défaillante. Si on remet en place le bas du corps sans s'occuper de la mâchoire, les douleurs vont revenir. Puisque celle-ci engendre des tensions qui fragilisent le rééquilibrage du bassin. A l'inverse, soigner un bruxisme (grincement des dents) si les étages inférieurs sont bancals est voué à l'échec. Il faut donc tout traiter en cascade...

L'explication ? Quand l'occlusion est mauvaise et qu'on serre les dents, le condyle (surface articulaire) s'enfonce davantage d'un côté. Ce qui peut induire une torsion au niveau crânien. Parfois, cette déformation se voit d'ailleurs sur le visage (un œil légèrement plus bas). Le cou doit alors corriger la position pour redresser le regard. Résultat : toute la chaîne vertébrale réagit en cascade...

Mal de dos : et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos. On fait le point avec Muriel Montenvert, podologue.

Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demi le tour de la terre.

Les pieds sont les "fondations" du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche», explique Muriel Montenvert, podologue. On boîte, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique doté de 2048 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (la suur), examine les pieds (corne). S'il y a une formation de posturologue, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récidives.

Que faire en pratique ?

La solution, c'est d'arrêter la pose d'une talonnette pour compenser une jambe courte. Plus souvent, la réalisation d'une semelle en matériau absorbant type sorbothane aide à modifier les appuis, à redresser un pied en rotation. « La douleur dorsale disparaît en général au bout de trois à six semaines », assure Jean-Luc Hamelin, podologue. Contrainte : le port de la semelle est à vie. « Chez l'enfant, cela peut suffire à corriger la posture de manière définitive », note le spécialiste. En cas de doute, c'est donc dès l'enfance qu'un bilan postural devrait être réalisé, pour prévenir le mal de dos plus tard. Côté chaussures, on évitera celles qui favorisent des modifications de la démarche, préjudiciables à l'équilibre de la colonne vertébrale. Les talons trop hauts (plus de 6 cm) favorisent une hyperlordose (courbure excessive de la colonne lombaire). Les ballerines, trop plates, amortissent mal les « coups au niveau du talon. Et bien sûr, sur des chaussures à talon !

Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

LOMBALGIE

Aiguë ou chronique, quelle différence ?

La lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans. C'est aussi la 3^e cause de handicap chronique chez les 45-64 ans. Le point sur ce mal de dos avec un rhumatologue et chef du service de médecine physique de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Un mal de dos très courant

Chaque année la lombalgie commence entraîne une incapacité temporaire chez 3 à 4 % de la population et une incapacité totale chez 1 % de la population en âge de travailler. On appelle lombalgie commune les douleurs liées à des désordres mécaniques de la colonne vertébrale qui affectent le plus souvent le rachis lombaire (c'est-à-dire la succession des 5 vertèbres du bas du dos, situées juste au-dessus du coccyx et du sacrum).

Les douleurs lombaires ont le plus souvent des causes vertébrales : perte d'élasticité des disques intervertébraux, hernie discale, arthrose, déchirure de l'anneau fibreux... Mais à côté de ces causes qui retiennent sur les nerfs ou sur les muscles, il existe des causes non vertébrales : les douleurs de la bromalgie, une douleur d'origine neurologique ou encore un problème vasculaire dans une zone proche de la colonne vertébrale.

Mais, dans plus de 90 % des cas, l'origine des douleurs lombaires n'est pas identifiée : il n'y a aucune anomalie sur les radiographies ni aux examens biologiques.

Lombalgie et lumbago : c'est la même chose ?

Par convention, les médecins appellent la lombalgie « lombago » si l'origine du mal de dos n'est pas identifiée : il n'y a aucune anomalie sur les radiographies ni aux examens biologiques.

« Mais ce n'est pas la même maladie » explique le Dr Maigne, auteur du livre Docteur, j'ai mal au dos. Ed. Solar. « La plupart des



lombalgies aiguës sont dues à des lésions touchant les segments mobiles, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui attachent les vertèbres entre elles (disque, ligaments, peaucier articulations). Et ces lésions guérissent généralement en quelques semaines voire quelques mois sous l'effet des traitements habituels du mal de dos». Ainsi, le lumbago est une des formes de lombalgie aiguë. Il survient très brutalement et la douleur est très intense, allant jusqu'à interdire tout mouvement.

« En revanche, lorsque la lombalgie devient chronique, c'est probablement qu'une autre cause a pris le relais, contribuant à graver la douleur dans le sys-

tème nerveux, à la faire mémoriser par ce dernier » ajoute le médecin.

Que faut-il faire quand on est paralysé par la douleur ?

La douleur du lumbago est souvent tellement violente qu'elle empêche le moindre mouvement du dos pendant quelques heures. « Dans ce cas, il faut s'allonger, prendre des antidiouleurs (paracétamol, ibuprofène) et attendre. La station debout redéveillera progressivement possible » explique le Dr Maigne. « Mais une douleur intense qui ne diminue pas en 24 heures, mérite un avis médical et un traitement.

de la colonne vertébrale. Ces électrodes sont reliées à un petit appareil irlandais, est en train de tester une sorte

de pacemaker des lombaires qui permettrait de soigner définitivement les lombalgies. « Près de 10 % de la population mondiale est touchée par le mal de dos. Deux études publiées en début de semaine dans les *Annales des maladies rhumatismales*, nous apprennent même que l'origine de la douleur (mal de dos) est la maladie

réelle amélioration de leur qualité de vie. D'après les dernières statistiques, un état d'invalidité ont pu retrouver leur travail. « Cet appareil a essentiellement été conçu pour les actifs qui ont entre 45 et 50 ans et qui souffrent depuis plus de 10 ans et qui ont essayé d'aller

venir à bout de leur lombalgie, en vain » explique Peter Crosby, dirigeant de la société Mainstay Medical.

D'autres appareils, un nouveau dispositif de neurostimulation sont en cours en Australie. D'autres sont prévus en Europe afin qu'ils puissent être commercialisés d'ici 2018. Pour l'instant, les résultats sont partiellement encore du coût de l'appareil, qui sera déterminé en fonction des discussions avec les autorités de remboursement de chaque pays européen.

Un stimulateur électrique pour soulager la lombalgie

Bonne nouvelle pour tous ceux qui souffrent de lombalgie : une firme irlandaise est en train de tester une sorte de pacemaker des lombaires qui permettrait de soigner définitivement les lombalgies. « Près de 10 % de la population mondiale est touchée par le mal de dos. Deux études publiées en début de semaine dans les *Annales des maladies rhumatismales*, nous apprennent même que l'origine de la douleur (mal de dos) est la maladie

chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans ».

Des électrodes sur la colonne vertébrale. Mais une innovation médicale, en cours de test dans une clinique d'Irlande, pourrait bien changer la donne. Deux électrodes sont placées de chaque côté

NIGER:

Le Niger va bénéficier d'un appui de 80 millions de dollars de la BM en faveur des réfugiés



Le Niger va bénéficier d'un appui de 80 millions de dollars de la Banque mondiale (BM) en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil, dans le cadre du Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA), a rapporté la presse nigérienne, citant un communiqué de l'institution financière.

Ce financement vise à appuyer le Niger dans l'amélioration de l'accès aux services de base et aux débouchés économiques des réfugiés et des communautés hôtes dans 15 communes des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry.

Il vise aussi à apporter un soutien institutionnel aux autorités locales, régionales et centrales de ces trois régions et celle d'Agadez, précise le texte. «Ce nouveau financement de l'IDA va jouer un rôle déterminant pour offrir des services essentiels et des débouchés aux populations déplacées de force et aux communautés d'accueil dans ces régions, déjà victimes d'une pauvreté endémique», a indiqué Soukaina Kane, directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Niger dans le communiqué. L'IDA (Association internationale de développement) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète.

Selon la Banque mondiale, le Niger compte actuellement sur son territoire plus de 280 000 personnes déplacées par des conflits, dont près de 158 000 réfugiés, 109 000 déplacés internes et 16 000 nigériens qui ont quitté le Nigéria pour échapper au groupe terroriste «Boko Haram».

Le PARCA, l'un des 500 projets mis en œuvre dans le cadre de l'alliance Sahel, fournit un soutien au revenu pour des ménages et des communautés affectées par la crise.

Ce projet bénéficiera aux réfugiés, aux déplacés et aux communautés hôtes, soit, au total, plus de 500 000 individus.

GUINÉE:

95 migrants rapatriés de Libye

Au total 95 migrants guinéens dont 4 femmes, 15 mineurs et un bébé, viennent d'être rapatriés de la Libye, grâce aux efforts conjugués entre le gouvernement guinéen et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a indiqué dimanche une source officielle. Le directeur national adjoint des Guinéens de l'étranger Saïtou Barry a affirmé que ce 9e convoi de l'année a été reçu par le gouvernement guinéen, les partenaires techniques étrangers comme l'OIM, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), l'Union européenne (UE), et les ministères sectoriels en charge des questions humanitaires.

Désormais, l'Unicef s'implique largement dans le rapatriement des migrants guinéens en prenant en charge les enfants et les mineurs en situation de détresse, afin de les accompagner au sein de leurs familles.

Quant à l'UE, elle œuvre depuis longtemps avec l'OIM pour faciliter la réintégration sociale et économique des migrants rentrés et leur permettre ainsi de recommencer une nouvelle vie en créant leur propre petite et moyenne entreprise avec les projets d'entrepreneuriat jeune.

TRIPOLI:

Un demi-million d'enfants en «danger immédiat» en raison des violences

Environ 500 000 enfants libyens sont en «danger immédiat» à Tripoli, qui connaît des affrontements meurtriers depuis près d'un mois, a déploré hier le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Depuis le 27 août, des combats entre milices rivales ont fait au moins 115 morts et près de 400 blessés, selon un dernier bilan du ministère libyen de la Santé publié samedi soir.

Les heurts se sont intensifiés au cours des dernières 48 heures au sud de Tripoli et «plus d'un demi-million d'enfants sont en danger immédiat» dans la capitale, estime l'Unicef, ajoutant qu'ils sont «>2,6 millions à avoir besoin d'aide à travers le pays».

Ces récents combats ont forcé 1 200 familles à quitter leurs maisons, portant le nombre total de déplacés à plus de 25 000, selon le fonds onusien.

La moitié sont des enfants, estime l'Unicef, qui s'inquiète des «nombreuses graves violations des droits de l'enfant» auxquelles ils sont confrontés à Tripoli.

Outre des pénuries quotidiennes d'eau, de nourriture et d'électricité, les enfants libyens sont aussi menacés par une recrudescence de la roue, avec plus de 500 cas connus, indique dans un communiqué le directeur régional de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Geert Cappelaere.

Ils risquent aussi de voir leur rentrée scolaire, prévue le 3 octobre,



retardée, avec «de plus en plus d'écoles utilisées pour héberger les familles déplacées», déplore-t-il.

Pour les enfants dont les parents sont venus en Libye avec l'espoir d'émigrer en Europe par la mer, «cette violence aggrave leur souffrance déjà profonde», regrette l'Unicef.

Certains sont retenus dans des «centres aux conditions (de vie) très difficiles», indique-t-il.

Malgré un accord de cessez-le-feu

conclu le 4 septembre sous l'égide de l'ONU, les affrontements ont repris la semaine dernière dans les quartiers sud de la capitale.

Les combats opposent des milices venues notamment des villes de Tarhouna et Misrata (ouest) à des milices tripolitaines, sur fond d'une lutte d'influence acharnée pour dominer la capitale et contrôler les institutions et des richesses du pays plongé dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime en 2011.

KENYA:

L'ONU exhorte le Kenya à adopter une politique plus inclusive en matière de réfugiés

L'agence de l'ONU chargée de la protection des réfugiés a exhorté dimanche le Kenya à adopter une politique d'inclusion plutôt que de recourir à des camps pour accueillir les réfugiés.

Raouf Mazou, représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Kenya, a déclaré à Xinhua qu'empêcher les réfugiés de quitter les camps d'accueil signifiait que les fonds versés par les donateurs ne servait qu'aux réfugiés eux-mêmes.

«Des études conduites par la Banque mondiale et par d'autres organisations ont montré qu'il serait préférable pour l'économie que

le Kenya adopte une politique d'inclusion vis-à-vis des réfugiés», a indiqué M. Mazou au cours de la marche «Step for Safety» («Marcher pour la sécurité») organisée dans le cadre de la campagne LuQuLuQu du HCR.

Cette campagne a appelé les individus, les familles et les collègues de travail à venir participer à une marche de solidarité pour les 24 millions de personnes qui ont été obligées de fuir leur domicile à travers l'Afrique. M. Mazou a indiqué que les politiques basées sur la création de camps de réfugiés pouvaient conduire à un certain ressentiment de la part des populations d'accueil, qui

ont parfois l'impression que les réfugiés reçoivent davantage d'aide qu'elles.

Un cadre international définissant un modèle de réponse complète au problème des réfugiés a été approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU en 2016.

Il appelle tous les Etats membres à adopter une nouvelle approche en matière de protection et d'aide aux réfugiés, en s'appuyant notamment sur une politique d'inclusion, a-t-il indiqué.

Si la majorité des réfugiés au Kenya vivent dans les camps de réfugiés de Dadaab et de Kakuma, environ 50 000 d'entre eux habitent dans des villes, a souligné M. Mazou. Le Kenya compte actuellement

environ 470 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont plus de 50 % sont originaires de Somalie.

Le nombre global de réfugiés au Kenya est depuis quelques temps en baisse, en raison du retour volontaire de certains réfugiés somaliens vers leur pays d'origine, a précisé M. Mazou.

«Cependant, le pays reçoit toujours quotidiennement des réfugiés, principalement venus du Soudan du Sud», a-t-il ajouté.

«Au total, les agences de l'ONU et divers autres partenaires versent 200 à 300 millions de dollars américains par an pour financer l'aide aux réfugiés au Kenya, a indiqué M. Mazou.

NIGERIA:

Les élections reconduites pour la fin septembre dans le sud-ouest du pays

Les élections du gouverneur d'un Etat du sud-ouest du Nigeria, perçues comme une répétition générale pour l'élection présidentielle de février prochain, seront réorganisées la semaine prochaine, a annoncé dimanche la Commission électorale.

S'exprimant devant la presse, le chef de la Commission électorale nationale indépendante (INEC) à Osun, Olusegun Agbaje, a déclaré que les résultats de l'élection n'étaient pas clairs car «le nombre de votes annulés est supérieur à la marge entre les deux principaux candidats».

Le responsable a fait savoir que les



Électeurs de sept circonscriptions devraient retourner aux urnes le 27 du mois en cours, pour déclencher

Gboyega Oyetola du All Progressives Congress (APC, au pouvoir) et Ademola Adeleke du Parti populaire démocratique (PDP, opposition).

Selon les premiers résultats, la différence de voix entre les deux principaux candidats s'élève à peine à 350 bulletins alors que l'INEC a enregistré près de 3 500 votes nuls.

En vertu de la loi électorale, aucun gagnant ne sera élu si la marge de victoire est inférieure aux votes annulés.

Ces élections sont cruciales dans le pays, qui s'apprête à voter pour son prochain président en février 2019.

APS

PALESTINE:

Les Palestiniens rejettent l'ultimatum fixé par l'occupant israélien pour quitter le village Khan Al-Ahmar

L'Autorité palestinienne et les habitants du village Khan Al-Ahmar ont rejeté dimanche la date limite imposée par l'occupant israélien pour évacuer le village avant le 1er octobre sous peine d'être démolis, affirmant qu'ils ne quitteront pas les lieux et resteront mobilisés contre cette «décision illégale».

Un résident du village de Khan Al Ahmar, Faycal Abu Dahouk a affirmé que «les habitants palestiniens ont décidé de ne pas évacuer les lieux volontairement comme l'exigent les forces d'occupation israélienne», ont rapporté des médias locaux.

«Nous n'avons pas où aller et nous refusons tout autre endroit.

C'est notre terre et nous sommes prêts à la défendre. Maintenant, si l'armée de l'occupant israélien veut nous déloger par la force, ceci nous ne concerne pas», a ajouté cet habitant. De son côté, Walid Assaf, ministre palestinien chargé du dossier de la colonisation a affirmé que «l'Autorité palestinienne rejette cette menace et insiste sur la légitimité de la cause des habitants du village». Selon lui, «Israël a choisi délibérément la date du 1er octobre». «L'occupant veut appliquer la décision de démolition après la fin des réunions de l'Assemblée générale des Nations unies et des fêtes juives», a souligné le responsable palestinien.

Les responsables palestiniens ont précisé également que la démolition du village Khan Al-Ahmar faisait partie d'un plan israélien visant



à construire de nouvelles colonies pour séparer El Qods occupée de la Cisjordanie, afin de torpiller les efforts de paix prévoyant la restitution des terres occupées par Israël pendant la guerre de 1967 et la création d'un Etat ayant pour capitale El Qods.

L'occupant israélien a demandé dimanche aux habitants du village de démolir eux-mêmes toutes les maisons d'ici le 1er octobre, sinon les autorités imposeraient des ordres de démolition. La décision

israélienne avait soulevé de vives critiques de certains pays européens qui avaient évoqué l'impact de la mesure sur la population et les perspectives de paix.

Huit pays européens ont réclamé jeudi dernier à Israël de ne pas démolir ce village, estimant que sa destruction permettrait d'étendre les colonies israéliennes et de couper en deux la Cisjordanie, rendant encore plus compliquée l'éventuelle création d'un Etat palestinien sur ce territoire.

ALÉNA:

Trudeau réfute toute influence des élections au Canada

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a réfuté dimanche «de manière claire et ferme» que le Canada n'ait pas encore conclu un nouvel accord sur le traité commercial Aléna avec les Etats-Unis pour des raisons de politique intérieure, comme l'a laissé entendre un conseiller de la Maison Blanche.

«Je veux vous dire de façon très claire et ferme que les considérations par rapport aux élections au Nouveau-Brunswick ou au Québec ne font pas du tout partie de notre réflexion» lors des négociations commerciales, a martelé M. Trudeau lors d'une conférence de presse avec son homologue espagnol Pedro Sanchez à Montréal.

Le Nouveau-

Brunswick et le Québec élisent leurs députés provinciaux respectivement les 24 septembre et 1er octobre.

Le secteur laitier du Québec, l'un des plus puissants du pays, fait pression sur le gouvernement canadien pour qu'il ne cède pas face aux Américains.

Ces derniers voudraient qu'Ottawa allège le système canadien, qui garantit des prix stables aux éleveurs et producteurs du secteur au moyen de quotas de production. Cette question de la «gestion de l'offre» est l'un des principaux points d'achoppement de ces négociations pour une modernisation de l'accord de libre-échange nord-américain (Aléna).

Des élus québécois ont

menacé de saisir la justice si jamais le gouvernement céderait aux Américains sur le secteur laitier.

Vendredi, un conseiller économique de la Maison Blanche avait laissé entendre que le Canada traînait des pieds pour des raisons purement politiques.

Il avait prévenu Ottawa que l'administration Trump pourrait avancer sur le dossier uniquement avec le Mexique faute de progrès rapide avec le Canada.

«Nous avons toujours dit très clairement qu'on ne signerait qu'un bon accord pour le Canada, sinon nous ne le signerons pas», a réaffirmé dimanche M. Trudeau.

Interrogé pour savoir si les négociations

seraient suspendues pendant l'Assemblée générale de l'ONU la semaine prochaine à New York, M. Trudeau a affirmé qu'elles devraient se poursuivre «de façon moins formelle» en marge de la réunion.

«Je ne crois pas qu'il y ait des rencontres formelles prévues mais dans la mesure où plusieurs de nos négociateurs seront à New York en même temps, il est très probable que les conversations se poursuivent», a-t-il souligné.

La ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland, qui dirige l'équipe de négociateurs canadiens, doit notamment prononcer le discours du Canada devant l'Assemblée générale de l'ONU vendredi.

IRAN:

Le chef de l'ONU condamne l'attaque terroriste dans le sud-ouest de l'Iran

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a condamné l'attaque terroriste survenue samedi dans la ville d'Ahvaz, dans le sud-ouest de l'Iran, qui aurait fait des dizaines de morts et de blessés, dont des enfants. Selon les médias, l'attaque visait un défilé militaire, des terroristes ayant tiré



de loin sur les forces armées défilant ainsi que sur des civils observant l'événement. Dans un communiqué publié dimanche par l'ONU, M. Guterres a exprimé ses condoléances aux familles des victimes et au gouvernement et au peuple iraniens. Il a souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

SYRIE:

Entretien Poutine-al Assad sur les derniers développements politiques en Syrie

Le président syrien Bachar al-Assad a examiné, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue russe Vladimir Poutine, les derniers développements politiques en Syrie ainsi que l'accord d'Idleb et les moyens de sa mise en oeuvre, ont rapporté lundi les médias. Le président al-Assad a exprimé, à cette occasion, ses vives condoléances au président Poutine et au peuple russe pour l'accident du crash de l'avion militaire russe, et pour les militaires russes qui ont été tués «en effectuant leur mission noble dans la lutte contre le terrorisme en Syrie».



Pour sa part, le président Poutine a imputé à Israël la responsabilité de l'abattement de l'avion et affirmé à son homologue syrien que la Russie développera les systèmes de défenses anti-aériennes syriennes et livrera le système «S300» à la Syrie.

Le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, a confirmé que son pays livrera à la Syrie les systèmes de défense anti-aérienne «S-300» dans deux semaines. Lors d'une déclaration télévisée lundi à Moscou, M. Choïgou a précisé «Nous lancerons des interférences électromagnétiques pour empêcher les communications par satellite et les avions au large des côtes syriennes».

ALLEMAGNE: Un nouveau poste pour le chef du renseignement

La chancelière allemande Angela Merkel et sa coalition sont parvenues dimanche à un accord sur la nouvelle affectation du chef du renseignement intérieur, que la promotion à un poste de secrétaire d'Etat avait suscité de vives critiques, a annoncé le ministre de l'Intérieur Horst Seehofer.

Hans-Georg Maassen, 55 ans, démis de ses fonctions cette semaine après avoir été accusé de collusion avec l'extrême droite, sera nommé représentant spécial pour la sécurité intérieure, a annoncé M. Seehofer. Cette nouvelle fonction ne représente pas une promotion en terme de salaire ou de statut.

Démis ses fonctions mardi, M. Maassen avait d'abord été affecté dans la foulée à un poste plus élevé, et mieux payé : celui de secrétaire d'Etat à la Sécurité auprès du ministre de l'Intérieur.

Avec cette promotion-sanction, la chancelière et ses alliés, la CSU bavaroise et les sociaux-démocrates du SPD, avaient espéré alors clore un feuilleton qui avait paralysé pendant plus d'une semaine l'action du gouvernement. Le SPD réclamait la tête de M. Maassen, accusé de sympathies avec l'extrême droite et d'avoir remis en cause l'existence de «chasses» aux étrangers dans les rues de Chemnitz (Saxe) fin août.

De son côté, Horst Seehofer, en désaccord avec la politique migratoire de Mme Merkel, défendait le chef du renseignement. Mais ce fragile compromis a été critiqué de toutes parts, et notamment au sein du SPD, accentuant la pression sur la patronne des sociaux-démocrates, Andrea Nahles, qui avait accepté cet accord. Sur le plan politique, la crise ouverte autour de M. Maassen n'a été qu'une nouvelle illustration de l'affaiblissement politique croissant de la chancelière, dont le mandat en cours à la tête du gouvernement s'annonce comme le dernier. Sa coalition a connu les pires difficultés à voir le jour. Et Angela Merkel apparaît depuis continuellement tiraillée entre le SPD, entré à reculons au gouvernement, et la CSU qui ne cesse de contester sa politique migratoire.

SCIENCES

L'intelligence artificielle au service de la prévention des famines

Microsoft, Amazon et Google ont décidé de s'associer aux organisations internationales pour prévenir le risque des famines dans le monde en utilisant l'intelligence artificielle, selon une initiative dévoilée dimanche.



Plutôt que de s'attaquer à la famine une fois qu'elle a fait de nombreuses victimes, les géants des hautes technologies «utiliseront le pouvoir des données» afin d'analyser, anticiper les situations à risque et passer à l'action avant qu'elles ne dégénèrent en une véritable crise humanitaire, expliquent la Banque mondiale et les Nations unies dans un communiqué.

En 2017, plus de 20 millions de personnes du nord-est du Nigeria, de la Somalie, du Soudan du Sud et du Yémen ont été confrontées soit à la famine, soit à des situations de quasi famine en raison d'une série de facteurs combinés: conflits, pauvreté, désastres climatiques et prix alimentaires.

En outre, 124 millions de personnes vivent actuellement dans des situations d'insécurité alimentaire, qui nécessitent pour leur survie une aide humanitaire d'urgence, détaillent ces organisations.

«Le fait que des millions de gens, dont de nombreux enfants, souff-

rent encore de malnutrition sévère et de famine au 21^{me} siècle est une tragédie mondiale», a réagi le président de la Banque mondiale Jim Yong Kim dans le communiqué. «Nous sommes en train de former une coalition mondiale inédite pour dire «ça suffit», a-t-il ajouté.

Le mécanisme d'action contre la famine (FAM, selon l'acronyme anglais) fournira les premiers signaux d'alerte identifiant les crises alimentaires qui pourraient muer en véritables famines.

Ceci permettra de déclencher des programmes de financement destinés à une intervention rapide.

«Si nous pouvons prédire quand et où les famines vont se produire, nous pourrons sauver des vies en répondant plus tôt et plus efficacement», a réagi Brad Smith, le président de Microsoft.

Google, Microsoft et Amazon Web Services ainsi que d'autres entreprises de technologies vont fournir leur expertise pour développer une série de modèles analytiques

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE.
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE BEJAIA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE
DE SEDDOUK
N° 478 /S/DRH/2018.

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité de Seddouk lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Médecin généraliste de santé publique	Sur titre	Titulaire du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	/	05	/	/
Chirurgien Dentiste Généraliste de Santé publique	Sur titre	Titulaire d'un diplôme de Chirurgien dentiste ou d'un titre reconnu équivalent	/	06	/	/
Biologiste 2 ^{me} degré de Santé publique	Sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un Master en Biologie ou d'un titre reconnu équivalent	Microbiologie- parasitologie-Physiologie animale- Génétique- Biologie cellulaire- Biologie de la reproduction- Biologie moléculaire- Biophysique- Neurobiologie- Physiologie pathologique- Génie biologique- Ecologie et environnement- Contrôle de qualité et analyse- Ecologie animale- Science du végétal et biotechnologie- Génie pharmaceutique et biotechnique	02	/	/
Biologiste 1 ^{er} degré de Santé publique	Sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent	03	/	/	/
Psychologue Clinicien de Santé publique	Sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence en psychologie clinique ou d'un titre reconnu équivalent	Psychologie	02	/	/
Psychologue Orthophoniste de Santé publique	Sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence en psychologie, Option Orthophonie ou d'un titre reconnu équivalent	Psychologie	01	/	/
Ingénieur d'Etat en informatique	Sur Titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	Informatique	01	/	/
Administrateur	Sur Titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence d'enseignement Supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	License en : science juridique et administratif- science économique et science finance- science commerciale et science de gestion- science politique et relation internationale- science sociologie sauf la spécialité sociologie éducatif- science psychologique spécialité organisation de travail- science islamique spécialité charia et droit- science d'information et communication sauf spécialité presse écrit et audiovisuel	01	/	/
Assistant Principal d'Administration	Sur Titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme TS ou d'un titre reconnu équivalent	Marketing-Défis des affaires- Gestion Publique- Droit des relations économiques internationales- Commerce international- Gestion des ressources humaines- Psychologie	01	/	/
Technicien supérieur en informatique	Sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	Informatique	01	/	/

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces :

- Une demande manuscrite de participation au concours
- Une Copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou titre reconnu équivalent
- Une Copie certifiée conforme à l'original du Relevé de Note, du cursus de formation
- Fiche de renseignement rempli par le candidat
- Une Copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale
 - Le candidat définitivement admis doit compléter son dossier par les pièces suivantes :
 - Une Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation de candidat vis-à-vis du service national
 - Un Extrait du casier judiciaire (n°3) en cours de validité
 - Extrait d'acte de naissance
 - Certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé
 - Deux (02) photos d'identité
 - Attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité durant vécues par l'organisme de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant
 - Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale, des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant
 - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant
 - Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité
 - Une fiche familiale, le cas échéant
- Le dossier de candidature doit être adressé à monsieur le Directeur Adjoint des ressources Humaines de l'établissement public de Santé de proximité de Seddouk dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis.
- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pris en considération.

SELON UN UNIVERSITAIRE

L'offensive du 20 août fut «un second départ» pour la révolution de libération algérienne

L'offensive du 20 août 1955 sous la direction du chahid Zighoud Youcef fut «un second départ» pour la révolution de libération algérienne, a estimé dimanche à Constantine Dr. Laamri Moumène de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine-2).



Dans sa communication lors de la conférence historique «Zighoud Youcef, itinéraire d'un chef» tenue à l'occasion du 62ème anniversaire de la mort de cet héros, le même universitaire a relevé que cette offensive qui fut une opération exceptionnelle par son organisation a montré que la révolution était «capable de frapper n'importe quand et n'importe où».

Pour l'intervenant, il est impossible de séparer Zighoud de cette épopée historique de la glorieuse

révolution ayant révélé la cohésion profonde du peuple algérien.

De son côté, le président du forum scientifique du Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution de libération nationale, Moussa Loucif, a souligné que «Zighoud a été le précurseur à constituer des unités chargées de communiquer avec le peuple pour le mobiliser autour de la lutte armée» car, a-t-il souligné, il était conscient que le réservoir

de la révolution est la campagne et les villages et que la révolution était la responsabilité de tout le peuple et non pas seulement de ceux qui l'avaient déclenchée.

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, qui a présidé l'ouverture de cette rencontre, a souligné que Zighoud Youcef fut un des hommes exceptionnels de l'Algérie et un des artisans de l'épopée du combat libérateur dont la vie et le militantisme constituent «une source de lumière

pour les futures générations». M. Zitouni a invité la nouvelle génération à «préserver le legs des chouhadas et être à la hauteur de leurs sacrifices afin de poursuivre les programmes en cours dans le pays avec des pas fermes vers la prospérité sous la direction avisée du président de la République Abdelaziz Buteflika».

Les membres de la famille du chahid Zighoud Youcef ont été honorés au terme de la conférence.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE ROYAUME MASSAYSSIL : La clairvoyance de la diplomatie algérienne mise en exergue

Les participants au colloque international sur le royaume de Massayssil et la rencontre de Siga 206 avJC, dont les travaux se sont poursuivis dimanche, ont mis en exergue la clairvoyance de la diplomatie algérienne mettant la lumière sur l'époque du roi Syphax. Le chercheur universitaire Dr Boudjemaa Haichour a affirmé que la cohabitation pacifique qui caractérise l'Algérie remonte aux âges préhistoriques, soulignant que l'époque du roi Syphax est témoin de cette diplomatie à instaurer la paix. En marge de cette rencontre organisée par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Dr Haichour a souligné que la diplomatie du roi Syphax, qui a tenté une médiation entre Rome et Carthage et dans toute la région appelée actuellement Afrique du nord, a contribué à une coexistence entre peuples voisins.

«Malgré les guerres qui ont eu lieu dans la région méditerranéenne durant près d'un siècle et le conflit entre Rome et Carthage,

les rois numides étaient à la hauteur des enjeux géopolitiques visant à créer climat de paix», a-t-il déclaré, soutenant qu'il faut tirer les leçons et aborder en profondeur toutes les étapes que l'Algérie a vécues à travers l'histoire.

Boudjemaa Haichour a encore souligné que l'Algérie soutient toutes les causes justes dans le monde en prônant la paix et la réconciliation, valorisant sa diplomatie dans le règlement des conflits en Afrique, en Orient et au Maghreb, qui a sa référence dans l'histoire depuis l'époque avant JC et l'ére du roi de Syphax.

Pour sa part, la spécialiste en numismatique et commissaire au musée de Cirta de Constantine, Dr Amel soltani a rappelé que l'époque du royaume de Massayssil a enregistré un conflit entre deux superpuissances transformant la région méditerranéenne en foyer de tensions et de conflits.

La solution à cette situation a été rendue possible grâce à la diplomatie du roi Syphax qui a réussi

à instaurer la paix dans la région et une détente à l'issue de la rencontre de Siga tenue en 206 avJC.

Cette étape historique du règne de Syphax atteste de la puissance de sa diplomatie, aujourd'hui référence en matière de la paix et de la cohabitation, a-t-elle soutenu. Dr Mohamed Hocine Fantar de l'université de Tunis a affirmé que le règne de Syphax est synonyme de diplomatie clairvoyante ayant réussi un rapprochement entre Carthage et Rome conduisant à la paix dans la région. L'universitaire Nabil Boudraa, spécialiste en lettres et études cinématographiques aux Etats-Unis d'Amérique a souligné que la personnalité du roi Syphax peut constituer une matière pour un grand film en égard aux spécificités marquant son règne, sa force et sa diplomatie. Les travaux se sont poursuivis à la deuxième journée de ce colloque international par des communications animées par des universitaires nationaux et étrangers.

APS

CONSTANTINE : Le trio MaVeNa offre un grand moment de musique classique

Le trio MaVeNa a offert, un grand moment de musique classique au public venu en nombre au théâtre régional de Constantine (TRC) Mohamed Tahar Fergani pour assister au concert intitulé «De cordes et d'accords».

Le trio MaVeNa composé de Massimiliano Sinceri, Vera Ait Tahar et Nazim Ali Yahia a magnifiquement interprété dimanche soir, de chefs-d'œuvre classiques, offrant une belle escapade musicale à travers les siècles en revisitant avec beaucoup de maîtrise plusieurs courants musicaux tels que le baroque le classique ou encore le postromantique.

Une heure durant le public s'est délecté de la douce harmonie créée par le piano cristallin de Sinceri et le violon diaphane de Vera Ait Tahar et de Nazim Ali Yahia, le tout dans une ambiance chaleureuse et intime.

Les trois virtuoses attaquent le spectacle avec un extrait des «quatre saisons», d'Antonio Vivaldi, faisant passer, d'entrée, toute l'émotion de ce qui est sans nul doute l'un des concertos pour violon les plus célèbres

de l'histoire de la musique.

Le trio d'artistes impressionne par son étalage de superbes sonorités et enchaîne par l'exécution parfaite de deux concertos de Jean-Sébastien Bach et Wolfgang Amadeus Mozart, salués par des salves d'applaudissements à la fin de chaque partition.

Dans une complicité de tout instant, les musiciens reprennent par la suite des œuvres relativement plus modernes signées Jerome Kern, Vicenzo Bellini et Igor Stravinsky, élançant tout l'étendue de leurs talents et faisant montre d'une présence artistique hypnotique au grand bonheur du public du TRC.

Il est à noter que le concert De cordes et d'accords a été organisé par l'Institut culturel italien d'Alger en collaboration avec le ministère de la Culture et les théâtres régionaux de Constantine et d'Oran dans le cadre des rencontres musicales programmées pour le mois de septembre. Le trio MaVeNa se produira le 25 septembre à 19H au théâtre régional d'Oran (TRO) puis deux jours plus tard à Alger à l'auditorium de la radio algérienne.

CINÉMA

«La prophétie de l'horloge» écrase le box-office nord-américain

Le conte fantastique «La prophétie de l'horloge», produit par la maison de production de Steven Spielberg, a pris largement la tête du box-office nord-américain pour le premier week-end de sa sortie, selon des chiffres préliminaires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Réalisé par le spécialiste des films d'horreur Eli Roth («Hostel»), ce long métrage orienté vers le jeune public a enregistré 26,8 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis et au Canada de vendredi à dimanche. «La prophétie de l'horloge», tiré d'un livre sorti en 1973, raconte l'histoire d'un jeune garçon accueilli par son oncle facétieux, sorcier de son état, dans une maison étrange, qui recèle un secret. Le film a laissé loin derrière «L'Ombre d'Emily», arrivé deuxième sur le week-end avec 10,4 millions de dollars de billets vendus et 32,5 millions de dollars de recettes depuis sa sortie.

En troisième position arrive «La Nonne», avec 10,2 millions de dollars de recettes (23,1 en cinq semaines).

millions de dollars. Le dernier film en date de l'univers des «Conjurings» se maintient bien pour sa troisième semaine dans les salles et affiche désormais 100,9 millions de dollars de recettes en Amérique du Nord. A l'inverse, après avoir déjà déçu lors du week-end de sa sortie, «The Predator» a chuté en deuxième semaine de la première à la quatrième place, avec 8,7 millions de dollars de chiffre d'affaires et 40,4 millions à date. Petit phénomène de longévité, «Crazy Rich Asians» pointe en cinquième position après six semaines d'exploitation, avec 6,5 millions de dollars engrangés sur le week-end et 159,4 au total.

8 - «Fahrenheit 11/9», le nouveau documentaire du cinéaste militaire Michael Moore, consacré au phénomène Donald Trump, réalise le deuxième meilleur démarrage aux Etats-Unis pour le réalisateur, derrière «Fahrenheit 9/11», avec 3,1 millions de dollars de recettes. Il déçoit légèrement cependant compte tenu du nombre de salles dans lesquelles il était diffusé (1.719), selon les données du site spécialisé Box Office Mojo.

9 - «En eaux troubles», avec Jason Statham aux prises un requin préhistorique géant, a glané 2,3 millions de dollars (140,5 au total en 7 semaines).

10 - «Searching - Portée disparue», sur un père qui mène l'enquête via internet pour retrouver sa fille disparue, a réalisé 2,1 millions de dollars de recettes (23,1 en cinq semaines).

Voici le reste du Top 10:

6 - «Undercover - Une histoire vraie»: l'histoire d'un adolescent devenu baron de la drogue puis informateur du FBI réalise 5 millions de dollars de recettes et 32,5 depuis sa sortie (17,4 en tout en 2 semaines).

7 - «Peppermint», avec Jennifer Garner

Programme de la soirée

TF1 20:00

Good Doctor

Réalisateur : Bronwen Huges
Avec : Freddie Highmore, Antonia Thomas



Grâce à un programme humanitaire, auquel participe Neil Melendez, l'hôpital accueille un enfant congolais atteint d'une grave anomalie cardiaque congénitale. Mais le médecin craint qu'il ne puisse être sauvé. Pendant ce temps, une patiente, dont la voix est essentielle dans le cadre de sa profession, attend l'extraction d'un nodule qui pourrait la rendre muette.

france 2 20:00

Histoires d'une nation

Réalisateur : Yann Coquart



Aujourd'hui, un quart de la population française a des racines à l'extérieur du territoire. Cette série documentaire évoque le parcours de ces générations venues faire leur vie dans un nouveau pays. Elles racontent 150 ans de l'histoire de France. Dans cette première partie, enfants et petits-enfants d'Italiens, de Polonais, d'Arméniens, de Russes, d'Algériens, de Marocains, de Cambodgiens ou de Chinois racontent, au présent, leurs histoires familiales. Parmi les plus célèbres : Pascal Légitimus, Patrick Fiori, Emanuel Ungaro, et des images d'archives avec Cavaanna, Mouloudji.

france 3 20:00

La loi de Valérie

Réalisateur : Thierry Binisti
Avec : Charlotte de Turckheim, Bruno Wolkowitch

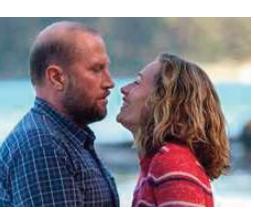


Avocate talentueuse, Valérie se comporte toujours, à 50 ans passés, comme une adolescente rebelle doublée d'une joueuse invétérée. Elle prend ainsi un malin plaisir à fréquenter et à défendre des truands notoires, au grand dam de sa fille Delphine. Blesée par ses reproches, Valérie décide de se «racheter» à ses yeux en prenant la défense d'un bon père de famille – Paul – accusé, sans preuve, d'avoir tué le dealer responsable de la mort par overdose de sa fille adolescente. Valérie s'investit dans cette affaire, convaincue qu'elle n'aura aucun mal à plaider l'acquittement. C'est alors que sa fille est enlevée, à son domicile, par un mystérieux ravisseur.

CANAL+ 20:10

Otez-moi d'un doute

Réalisateur : Carine Tardieu
Avec : François Damiens, Cécile de France



Dirigeant une entreprise de déminage en Bretagne, Erwan vit avec Juliette, sa fille. Cette dernière est enceinte, mais refuse de révéler le nom du père, ce qu'Erwan ne comprend pas à comprendre. Un jour, lors d'un examen médical, Erwan apprend qu'il n'est en fait pas le fils de celui qu'il croyait être son père. Il engage alors une détective pour découvrir l'identité de son géniteur. Quand il obtient l'information, Erwan se rapproche et sympathise avec le vieil homme, prénommé Joseph. Dans le même temps, il rencontre Anna, un médecin, et tombe sous son charme.

M6 20:00

Recherche appartement ou maison

TELRÉALITÉ 13 saisons / 297 épisodes



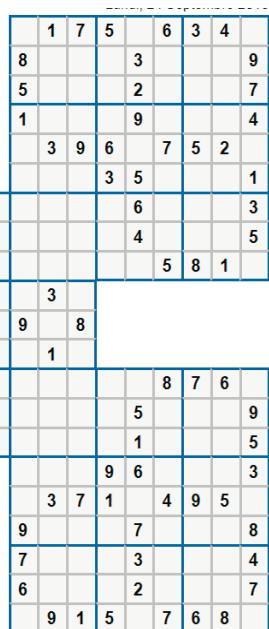
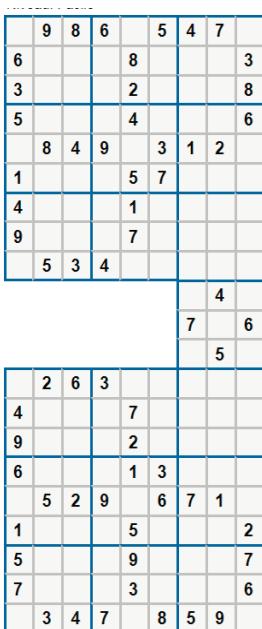
Caroline, 33 ans, et Emma-nuel, 32 ans, tous deux originaires de Charente, vivaient dans le 5e arrondissement de Paris. Mais après avoir eu deux enfants et besoin de plus d'espace, ils ont été contraints pour des raisons budgétaires de s'installer à Courbevoie, dans les Hauts-de-Seine, il y a cinq ans. Ils souhaitent aujourd'hui retourner à Paris intra-muros. Amandine, 29 ans, elle, vit toujours chez ses parents à Mandelieu, dans les Alpes-Maritimes. Elle veut enfin prendre son indépendance en achetant son propre appartement dans la même ville.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°1975

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1- Rapport de simultanéité
- 2- Portes de gastéropodes - Inutilisable
- 3- Sorti du lit - Dégoûte
- 4- Bouts de bois - Lumière
- 5- Barberques - Se fait du cinéma
- 6- A volte et à vapeur - Déclaration - Cantine rapide
- 7- Base de calcul - Racaille
- 8- C'est-à-dire en petit - Prêts à appareiller
- 9- Propage - Fruits de cotignac
- 10- Fragrance - Défalcée

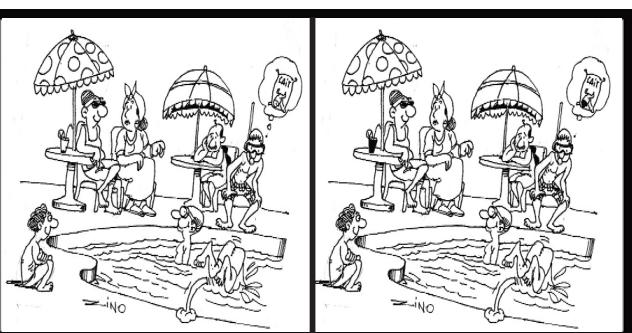
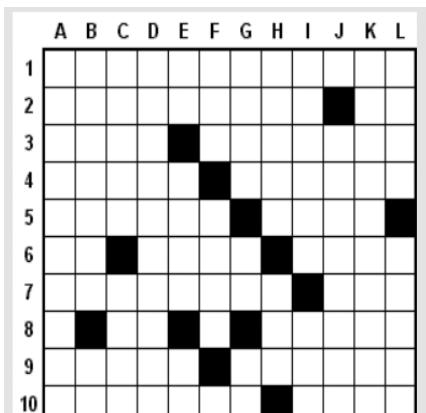
Verticalement:

- A- Charpentes apparentes
- B- Oeuvras - Guide de mine
- C- Fils d'une fille de mon père - Bien à lui
- D- Inventeraient
- E- Il mettait les troubadours d'accord - Principe vital - Armure d'index
- F- Obstacle - Napperons
- G- Sous-le-vent en Polynésie - Quand il est contre, c'est haut pour le ténor - Numéro 24
- H- Suçoter - Unité transcendante du moi
- I- Maisons où il y a un monde fou - Cité carnavalesque
- J- Font connaître
- K- Base de bouchons
- L- Porteur de quartier - Lieu de corrections

Zenneurs



Mots croisés N°1975



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°675

Solution

*C'est arrivé un
25 septembre*

Endpaper n.º 1075

Mots Croisés n°1975

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	ON	COM	MIT	AN	T	C					
2	O	PER	CUL	ES							H	S
3	L	E	V	E		R	E	T	I	R	E	
4	R	O	E	E	S		S	E	L	E	N	E
5	M	A	U	R	E	S	R	E	V	E		
6	B	I	A	V	E	U	S	E	L	F		
7	A	S	S	I	E	T	T	E	L			
8	G	I	E		S		G	R	E	S		
9	E	T	E	N	D		C	O	I	N	G	S
10	S	E	N	T	U	R		O	T	E		

Grille géante n°675

P • P • P • H • G • F • B • U
 G • R • A • V • E • L • E • U • S • E • U
 R • E • L • E • V • E • L • I • N • A • U • S
 E • L • L • E • V • E • L • I • N • A • U • S
 O • M • E • V • E • L • I • N • A • U • S
 B • I • N • E • R • A • B • I • B • I • B
 R • Y • E • R • A • B • I • B • I • B
 T • R • I • E • R • A • B • I • B • I • B
 D • E • S • T • R • I • E • R • A • B • I • B
 R • R • A • A • R • I • A • S • E • C • H • A
 B • E • R • L • I • N • G • I • O • T • L • E • V
 R • E • A • I • S • E • N • O • I • E • L • E • V
 C • M • E • R • E • S • U • L • T • A • N • T
 A • C • M • E • R • E • S • U • L • T • A • N • T
 R • A • N • G • E • S • T • E • T • U • T • E
 D • E • S • R • I • T • E • S • T • E • T • U • T
 A • S • S • I • D • U • S • T • E • R • D • A
 S • T • E • A • M • E • V • E • S • C • E • S
 R • E • V • E • M • E • V • E • S • C • E • S
 R • E • V • E • M • E • V • E • S • C • E • S
 V • I • S • A • C • E • I • N • T • E • R • N
 C • T • A • L • O • N • S • P • O • T • E
 R • E • V • E • L • O • V • E • P • A • T • E
 S • U • S • U • S • I • N • E • R • A • I • S

2011 - Dix mois après le décès de l'ex-entraîneur de hockey Pat Burns, on annonce officiellement l'ouverture d'un musée à Stettler dans l'Estrie.

inaugure officiellement l'aréna qui porte son nom à Stanstead, en Estrie. 2009 - Décès du cinéaste québécois Pierre Falardeau à l'âge de 62 ans.

2009 - Décès du cinéaste québécois Pierre Falardeau à l'âge de 62 ans.

sanglante répression, la junte militaire birmane impose un couvre-feu dans les principales villes du pays, qui sera levé le 20 octobre.

2001 - GM Canada annonce la fin pour septembre 2002 de l'assemblage, à

2001 - GM Canada annonce la fin pour septembre 2002 de l'assemblage, à Boisbriand, des modèles Camaro et Firebird.

1997 - Au Nevada, un premier bolide terrestre, le Thrust Supersonic piloté par Andy Green, franchit le mur du son et atteint 1149 km/h.

1996 - Démission d'Allan McLean, président de l'Assemblée législative de

1992 - *Moscou et Washington accordent réciproquement aux journalistes et*

1992 - Moscou et Washington accordent réciproquement aux journalistes et gens d'affaires la liberté de circuler dans l'autre pays.

1991 - Mort en prison de Klaus Barbie, 77 ans, ancien chef de la Gestapo de Lyon, condamné en juillet 1991 à la réclusion à perpétuité pour crimes contre l'humanité.

Lyon, condamné en juillet 1987 à la perpétuité pour crimes contre l'humanité.

1989 - Les libéraux de Robert Bourassa sont reportés au pouvoir à Québec.

1979 - Le quotidien *Montreal Star*, qui publiait depuis 1869, ne se relève pas d'une grève et cesse ses opérations.

1967 - Les gouvernements anglais, français et allemand s'entendent pour

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ

Une chute de 88 places pour l'Algérienne Inès Ibbou, désormais 734e (WTA)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou a perdu 88 places dans le nouveau classement mondial féminin et se retrouve au 734e rang, suivant la dernière publication de la World Tennis Association (WTA), dévoilée lundi. L'ancienne championne d'Afrique «junior», aujourd'hui âgée de 19 ans, s'était blessée il y a environ deux mois, alors qu'elle prenait part à un tournoi professionnel en Tunisie. Elle est restée sans compétition depuis.

Une longue absence qui a fini par se répercuter négativement sur son classement mondial, car n'ayant plus récolté le moindre point au cours des huit dernières semaines. Le classement mondial féminin est toujours dominé par la Roumaine Simona Halep, loin devant la Danoise Caroline Wozniacki (2e) et l'Allemande Angelique Kerber (3e).

JEUX ASIATIQUES PARALYMPIQUES : Une première équipe coréenne unifiée à l'édition de Jakarta

Les délégations sportives de la Corée du Nord et de la Corée du Sud vont défiler ensemble et aligner pour la première fois une équipe unifiée dans certaines disciplines aux Jeux asiatiques paralympiques prévus à Jakarta du 6 au 13 octobre, ont annoncé dimanche les organisateurs.

«C'est la première fois que ces deux pays vont défiler puis participer ensemble aux épreuves sportives paralympiques», a expliqué le président du comité d'organisation de ces Jeux, Majid Rashed. Une centaine d'athlètes du Sud et une vingtaine du Nord participeront ainsi à ces Jeux réunissant des athlètes en situation de handicap.

Les deux Corées aligneront une équipe unifiée lors des épreuves de tennis de table et sur le relais 4x100m mixte en natation.

Symbolique du réchauffement des relations entre les deux pays, les Corées du Nord et du Sud avaient déjà aligné pour les Jeux asiatiques (18 août-2 septembre) des équipes communes en basket, en canoë et en aviron, remportant une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze.

Ajakarta, lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, les athlètes des deux Corées défileront sous les mêmes couleurs, portant des uniformes identiques derrière deux drapeaux de l'unification coréenne, représentant la péninsule en bleu sur fond blanc. Lors des JO d'hiver de Pyeongchang 2018, les deux pays avaient aligné une équipe commune de hockey sur glace féminine. Le 19 septembre, les deux pays ont annoncé leur désir d'organiser conjointement les Jeux olympiques 2032.

APS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS : «Soumettre aux attentes de la jeunesse la nomenclature d'activités des établissements de jeunes»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé dimanche à Batna la nécessité de «soumettre aux attentes de la jeunesse la nomenclature d'activités des établissements de jeunes».

«Lorsque le jeune y trouve l'activité qu'il désire, il ne boudera pas l'établissement de jeunes conçu à l'origine pour l'accueillir d'où la nécessité de lui laisser la liberté de choisir les activités qu'il souhaite exercer à l'intérieur de ces structures», a précisé le ministre lors de l'inauguration de plusieurs structures de son secteur au pôle urbain Hamla-3 dans la commune d'Oued Chaaba.

La stratégie tracée pour le secteur repose fondamentalement sur son orientation vers «l'investissement dans l'humain, la sélection des talents, l'optimisation de l'exploitation des structures existantes et la formation dans une perspective de gestion participative qui permettra l'essor du secteur et son adaptation aux ambitions des catégories juvéniles», a ajouté M. Hattab. Il a également salué «le bond qualitatif» fait par le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya qui a bénéficié de plus de 23 milliards DA au titre des divers programmes de développement engagés par le président de

la République Abdelaaziz Bouteflika ayant porté les projets du secteur à 500 actuellement contre 78 en 1999.

«Cette relance du

secteur contribuera assurément à le promouvoir surtout que la wilaya regorge de potentialités humaines qui bénéficient d'une attention particulière dans le cadre de la stratégie du ministère de la Jeunesse et des Sports», a ajouté M. Hattab.

Le ministre a inauguré dans la commune d'Ayoune Lassafir une salle spécialisée, une autre omnisports à El Madher et une piscine à Ain Yagout avant d'inspecter le stade (15.000 places) de Hamla-3 en cours de réalisation et la piscine du complexe sportif et culturel de la cité Kechida.

Il a également visité une exposition des établissements de jeunes. Lors de l'inspection du complexe équestre réalisé



depuis plusieurs années dans la commune de Djerma et resté inexploité, M. Hattab a affirmé qu'«une décision sera prise pour rendre opérationnelle et rentable cette structure conçue conformément à des besoins et qui a coûté au trésor de l'Etat 600 millions DA».

A une question sur l'inexploitation d'une salle omnisports au village Bouat-

chaouane (15 km de Batna) et qui attend, selon le wali de Batna, son équipement, le ministre a fait état de l'existence à travers le pays de plusieurs maisons de jeunes fermées en raison du déficit en encadrement. «Ceci, a assuré M. Hattab, est une réalité et une préoccupation posée qui sont actuellement à l'étude en vue de redynamiser ces structures».

JEUX MÉDiterranéens-2021 : Premier test réussi pour Oran

La ville d'Oran a été gratifiée des éloges des membres de la commission technique relevant du comité international des jeux méditerranéens (CIJM) au cours de leur visite, samedi et dimanche, à El-Bahia qui se prépare à accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) en 2021.

Un premier examen passé avec succès par les organisateurs de cet événement confié pour la deuxième fois à l'Algérie après avoir abrité à Alger l'édition de 1975. Les déclarations du président de la commission technique du CIJM, le Français Bernard Amsalem, après avoir visité différentes infrastructures sportives, en cours de réalisation et de réhabilitation, ainsi sa réunion avec les responsables des secteurs concernés par l'organisation des jeux, sont venues rassurer les autorités locales qu'ils étaient sur la bonne voie. Mieux, M. Amsalem n'a raté aucune occasion pour vanter les installations sportives et hôtelières ainsi que les équipements de transport dont dispose la capitale de l'Ouest du pays, prédisant un «franc succès» à la 19e édition.

La qualité de toutes les installations sportives et hôtelières que prépare Oran pour abriter la manifestation sportive méditerranéenne a même poussé le responsable en question à placer la barre haut en confiant que le CIJM table énormément sur la prochaine édition pour en faire la meilleure depuis la création des jeux en 1951.

Un défi que les organisateurs algériens se disent prêts à relever. Déjà, le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, s'était engagé, lors de l'arrivée à Oran de l'emblème des JM en début juillet dernier en provenance de Tarragone, la ville espagnole qui a accueilli la précédente édition, que les autorités algériennes sont mobilisées pour que les jeux d'Oran soient tout sim-

plement «inédits». Une manière de faire visant à confirmer le retour de l'Algérie au devant de la scène et prouver qu'elle était capable d'organiser des grandes manifestations sportives, sachant qu'il y a quelques semaines Alger a abrité les jeux africains de la jeunesse.

En tout cas, les premières impressions des membres de la commission technique du CIJM, et ce, pour leur première mission à Oran, plaide largement en faveur des organisateurs algériens. Mieux, ce comité s'attend à ce que tout soit fin prêt en matière de sites de compétition, d'entraînement et d'hébergement, avant une année ou plus du coup d'envoi des JM programmés lors de l'été 2021.

C'est surtout le nouveau complexe sportif dont va bénéficier Oran pour l'occasion, et qui est en cours de réalisation, qui a attiré l'admiration de la délégation du CIJM. Ce complexe pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 23 milliards de dinars, selon le directeur local de la jeunesse et des sports, Baderdine Gharbi, sera un acquis de taille pour le mouvement sportif oranais, s'est félicité, M. Amsalem.

Le CIJM place la barre haut

Mieux, ce responsable voit en ce complexe un «atout de taille à même de permettre à Oran de devenir la première ville sportive algérienne voire africaine». Raison pour laquelle, il a appelé à y investir après les JM. Le complexe sportif en question, et même s'il a connu un sensible retard dans sa réalisation pour différentes raisons, devrait être réceptionné au plus tard lors du premier trimestre de l'année 2020, selon les assurances des services concernés.

En attendant, le stade de 40.000 places, qualifié par le comité technique du CIJM de «véritable bijou», sera livré le premier

en début de l'année prochaine. Le chantier est d'ailleurs à sa phase finale, après avoir désigné récemment l'entreprise qui sera chargée de réaliser la pelouse naturelle qui revêtira son terrain.

Et si tout est acquis en matière d'infrastructures pour accueillir comme il se doit la 19e édition des JM, il faudra néanmoins réussir un autre défi et non des moindres, à savoir mobiliser le maximum de bénévoles pour assurer une organisation de premier ordre de la manifestation. Un volet sur lequel se sont longuement attardés du reste les membres du comité technique, en particulier son président, qui a mis en relief le rôle des bénévoles dans la réussite de toutes les grandes compétitions, et les JM en font parties, «car il s'agit des jeux olympiques des pays du bassin méditerranéen», a-t-il dit. Le Tunisien, Mohamed Zeribi, membre de la délégation commission, table, lui, sur «2.500 à 3.000 bénévoles» à l'occasion des JM d'Oran, tout en insistant sur la nécessité de leur réservé une formation spécialisée. A ce propos, les autorités locales ont déjà pris leurs devants.

Le wali d'Oran, Mouloud Chérifi, a indiqué dimanche, en marge de l'ouverture de la session de septembre de la formation professionnelle, qu'une commission a été déjà mise en place pour le «recrutement» des bénévoles en prévision des JM, tout en assurant que des formations, à court et moyen terme, leur seront disponibles. C'est aussi en prévision des JM que le secteur de la formation professionnelle a également ouvert de nouvelles spécialités dans les domaines de l'hôtellerie et le tourisme, en particulier. C'est dire qu'à Oran l'on ne veut rien laisser au hasard, ce qui a déjà conforté les représentants du CIJM, qui ont quitté la ville tout en ayant pris de nombreuses bonnes notes dans leur calepin.

**MONDIAL-2018
DE KICK-BOXING
(CADETS ET
JUNIORS):
L'Algérie
s'adjuge 11
médailles dont
6 en argent, et
prend la 34e
place**

La sélection algérienne de Kick-Boxing a pris la 34e place au classement final du championnat de la discipline réservé aux catégories (juniors et cadets des deux sexes) disputé du 15 au 23 septembre à Venise (Italie) avec la participation de 65 pays, en décrochant 11 médailles (6 en argent et 5 en bronze).

Les médailles d'argent ont été gagnées chez les cadets par Aymen Boutaghane (- 54 kg), Oum-El-Az Ouali (- 56 kg), Chahinaz Bouaicha (+ 60 kg) et chez les juniors par Khouda Merzak (- 52 kg) ainsi que Kabaz Ahmed (- 42 kg) et Loucif Oubelaid (- 51 kg). Les médailles de bronze sont revenues chez les cadets à Fodil Mesbah (- 45 kg), Youssef Derbi (- 51 kg), Mohamed Amine Boudah (- 67 kg), et chez les juniors à Seiffeddine Belagraa (- 54 kg), et Mohamed Belarbi (- 67 kg).

L'Algérie a pris part à cette compétition avec 19 athlètes dont 11 cadets (garçons et filles), aux côtés de quelque 2450 boxeurs issus de 65 pays. Cette participation est la première pour ces catégories d'âge depuis 2013 qui s'était déroulée en Turquie, à l'issue de laquelle l'Algérie avait occupé la dernière place.

En prévision de ces championnats du monde cadets et juniors, les sélections algériennes cadettes et juniors ont effectué plusieurs stage de préparation depuis le mois d'août dernier.

**CHAMPIONNAT
D'AFRIQUE DE
BEACH SOCCER:
Les pays
qualifiés
connus**

On connaît désormais le nom de tous les pays qui disputeront le Championnat d'Afrique de Beach soccer qui se déroulera du 9 au 14 décembre 2018, à Sharm El Sheikh, en Egypte. Outre le pays organisateur seront présents le Sénégal et le Nigeria, qualifiés d'office en leurs qualités de champion et de vice-champion en titre, de la Tanzanie à la suite du forfait de l'Afrique du Sud, du Maroc après le retrait du Soudan, et de la Libye après celui du Kenya.

Seuls la Côte d'Ivoire et Madagascar ont gagné leur billet sur le terrain, la Côte d'Ivoire, à l'issue de sa victoire sur l'Ouganda (7-5 sur l'ensemble des deux rencontres), et Madagascar, vainqueur de justesse du Mozambique (10-9 sur l'ensemble des deux rencontres).

APS

**JUDO/MONDIAUX-2018
L'Espagnol Sherazadishvili (-90 kg)
sacré pour la première fois**

L'Espagnol Nikoloz Sherazadishvili (-90 kg) est devenu le premier judoka de son pays sacré champion du monde en battant le Cubain Ivan Felipe Silva Morales par ippon en finale, hier à Bakou (Azerbaïdjan).



Deux combattantes espagnoles avaient déjà réalisé une telle performance : Miriam Blasco, sacrée en 1991, et Isabel Fernandez, couronnée en 1997.

Sherazadishvili (22 ans), médaillé de bronze européen au printemps, s'est imposé après plus de deux minutes dans le golden score (le temps addi-

tionnel après les quatre minutes réglementaires de combat) contre Silva Morales pour monter sur son premier podium mondial. Le Cubain, 22

ans lui aussi, s'offre également sa première médaille mondiale. Le Français Axel Clerget et le Japonais Kenta Nagasawa sont médaillés de bronze.

**LOURDS IBF/WBA/WBO:
Joshua renverse Povetkin tout en puissance**

Le champion du monde des lourds Anthony Joshua a conservé ses ceintures IBF, WBA et WBO en dominant le Russe Alexander Povetkin par arrêt de l'arbitre, samedi à Wembley, mais peut-être le choc attendu contre Deontay Wilder le avril.

En battant samedi son challenger of-

ficiel, le Britannique s'est ouvert la voie pour un méga-combat contre Wilder, détenteur du titre WBC depuis janvier 2015.

Mais avant cela, l'Américain devra se débarrasser en décembre du Britannique Tyson Fury, qui revient d'une traversée du désert après avoir été destitué de ses

titres WBA, IBF et WBO, conquis en novembre 2015 face à Wladimir Klitschko.

En attendant, Joshua a fait sa part du travail en battant Povetkin, champion WBA de 2011 à 2013, et en améliorant encore son superbe bilan avec une 22e victoire en 22 combats.

**JUDO / CHAMPIONNATS DU MONDE 2018 :
L'Algérien Fethi Nourine éliminé par le futur champion
du monde, An Changrim**

Le judoka Fethi Nourine, un des deux représentants algériens aux championnats du monde actuellement en cours à Bakou (Azerbaïdjan) a remporté ses deux premiers combats chez les moins de 73 kg, avant de s'incliner dans le troisième, face au Coréen An Changrim, le futur médaillé d'or dans cette catégorie. Versé dans la poule « C », Nourine a

commencé par dominer l'Américain Alexander Turner, avant d'enchaîner avec le monténégrin Nikola Gusic.

Mais il a eu la malchance de tomber dès le troisième tour sur le terrible An Changrim, qui a terrassé les meilleurs judokas au monde dans cette catégorie de poids et s'adjuger ainsi la médaille d'or.

Précocement éliminé, Nou-

rine (27 ans) n'a pas pu prétendre aux matchs de classement, pour essayer d'accrocher la 5e place.

Le deuxième représentant algérien dans ces Mondiaux 2018 est Lyès Bouyacoub, dont l'entrée en lice est prévue chez les moins de 100 kg, Poule « B », où il commencera par affronter le Tchèque Michal Horák, avant d'enchaîner, en cas

de qualification avec le Portugais Jorge Fonseca, qui contrairement à Bouyacoub a été exempté du premier tour. Au total, 758 judokas (460 messieurs et 298 dames), représentant 125 pays, participent à cette compétition planétaire, qui se déroule du 20 au 27 septembre dans la capitale azérie.

SPORT :

Prés de 200 athlètes honorés à Blida

Prés de 200 athlètes qui se sont distingués aux niveaux national et international dans diverses disciplines sportives individuelles et collectives ont été honorés, samedi, par la wilaya de Blida, lors d'une cérémonie, organisée sous le signe « Rencontre des héros de Blida ».

La cérémonie, marquée par la présence des autorités locales et d'associations du domaine sportif, a honoré près de 200 athlètes, dont 46 distingués lors de joutes internationales.

Les internationaux Sidi Moussa Ousama, Bayou Othmane, Seghir Mohamed, tous distingués dans un championnat mondial de gymnastique figurent parmi ces athlètes récompensés, à l'occasion, aux cotés de Lezfar Mehdi et Khaili Ahmed classés 1e et 2e lors d'un tournoi mondial de gymnastique, et Belhadj

Loubna, classée 2eme dans un championnat mondial d'athlétisme.

« Cette initiative vise l'encouragement des athlètes qui ont haussé au plus haut l'étendard national, dans différentes joutes, tout en les incitant à davantage d'efforts pour plus de succès », a indiqué le directeur de la jeunesse et des sports de Blida, Djaafar Naâr.

Quant au wali de Blida par intérim, Rabah Ait Ahcene, il a souligné l'intérêt suprême conféré par ses services aux jeunes talents sportifs aux fins de les aider à obtenir plus de titres et honorer leur wilaya et leur pays, en général.

Il a toutefois estimé que les réalisations concrétisées « sont très loin du niveau du soutien matériel et moral assuré par l'Etat à ces athlètes ».

Les athlètes honorés n'ont pas man-

qué de saluer cette initiative exprimant « un témoignage vivant des efforts consentis par eux, pour honorer la wilaya de Blida », ont-ils assuré.

L'opportunité a, aussi, permis à de nombreux sportifs d'exposer leurs préoccupations, ceci d'autant plus que nombre d'entre eux, se sont dits « marginalisés en dépit de leurs titres et performances », selon leur expression.

Les staffs techniques et les entraîneurs qui ont accompagnés ces athlètes dans leur parcours sportif ont aussi été honorés, par la même occasion, au même titre que le président de la Fédération nationale des sports mécaniques, Chihab Bahloul, décédé la semaine passée d'un arrêt cardiaque à Timimoune, où il procédait aux préparatifs d'une manifestation sportive.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (MISE À JOUR/2E J./GROUPE CENTRE-EST)

SA Sétif - Hydra AC: ce jour à Sétif

La rencontre en retard de la 2e journée du championnat Inter-régions de football (Groupe Centre-Est) entre le SA Sétif et Hydra AC, se déroulera aujourd'hui (16h00) au stade du 8-mai 1945 à Sétif.

Cette rencontre a été décalée en raison de la réquisition du stade de Sétif, pour la rencontre de Coupe de la Confédération de football qui avait opposé hier soir, l'USM Alger, au club égyptien d'El-Masry en quart de finale (retour). Cette journée a débuté, rappelle t-on vendredi.

Aujourd'hui 25 septembre:
SA Sétif - Hydra AC

Matches joués le vendredi 21 septembre:

IRBA Lahdjar - USM Sétif 1-1
NRB Teleghma - MB Bouirao-1
IRB Berhoum - AS Bordj Gh'dir 3-0
US Souf- USO Amizour 2-1
ASC Ouled Zouai - DRB Barakio-0
MB H.Messaoud - FC Bir El Arch 0-2
OM Ruisseau - JS Azzagza 2-1

Classement	Pts	J
1). OM Ruisseau	6	2
—). IRB Berhoum	6	2
3). IRBA Lahdjar	4	2
4). SA Sétif	3	1
—). NRB Teleghma	3	2
—). FC Bir El Arch	3	2
—). MB Bouirao	3	2
—). US Souf	3	2
9). USM Sétif	2	2
—). ASC Ouled Zouai	2	2
11). AS Bordj Gh'dir	1	2
—). JS Azzagza	1	2
—). USO Amizour	1	2
—). MB Hassi-Messaoud	1	2
—). DRB Barakio	1	2
16). Hydra AC	0	1

LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE):

Paradou AC- USM Alger décalé à samedi 29 septembre (LFP)

La rencontre Paradou AC à USM Alger comptant pour la 8e journée de Ligue 1 Mobilis programmée initialement le jeudi 27 septembre à 19h00 au stade Omar Hamadi (Bologhine) a été décalée à samedi 29 septembre, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). L'instance chargée de la gestion de la compétition n'a pas précisé les raisons de ce report. L'USM Alger qui vient d'être éliminée en quarts de finale de la Coupe de la Confédération occupe la deuxième place du championnat avec 12 points en compagnie du CS Constantine et du NA Hussein-dey, mais compte deux matchs en retard.

De son côté, le Paradou AC qui demeure sur une défaite en championnat face au CS Constantine (2-0), est logé à la 7e place avec 9 points. La 8e journée de Ligue 1 débutera jeudi avec le choc entre l'ES Sétif et le leader la JS Kabylie à 18h00 et se poursuivra vendredi et samedi. A noter que le match MC Alger- CS Constantine est reporté au 4 octobre.

APS

CENTRE DE FORMATION DE LA JSK : Lancement cette semaine des travaux de terrassement

Les travaux de terrassement pour la réalisation, à Tizi-Ouzou, du Centre de formation de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK, ligue 1 Mobilis) "seront lancés au courant de cette semaine", a annoncé hier le président de ce club de football.



Cherif Mellal a expliqué que toutes les démarches pour le lancement de ce projet, qui sera d'un apport important pour le club phare de la Kabylie, ont été pratiquement achevées et les travaux de terrassement peuvent être entamés sur une

assiette de terrain de 4 Ha située à Oued Aissi (sortie est de la ville des genêts).

Ce centre sera réalisé avec la contribution de deux gros sponsors de la JSK (un privé et un public), a ajouté M. Mellal. «Nous sommes en discussion avec nos spon-

sors afin de trouver une formule pour construire ce centre en partenariat avec l'opérateur privé de téléphonie mobile Ooredoo ou le Groupe Cosider (le plus grand groupe algérien de Bâtiment travaux publics et hydraulique)», a-t-il indi-

qué. Ce projet, qui est "la première priorité" du staff dirigeant de la JSK, sera doté, entre autre, de deux stades, d'une unité de soins et d'une autre de récupération et d'un parking, a-t-on rappelé.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE/ QUARTS DE FINALE (RETOUR) : USM Alger-Al Masry Port Saïd : Déclarations

Déclarations recueillies à l'issue du match retour USM Alger à Al Masry Port Said (0-1), disputé dimanche soir au stade du 8 mai 1945 de Sétif comptant pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine.

Thierry Froger (entraîneur USM Alger) : Nous avons joué un match contre une équipe forte et nous avons œuvré à revenir au score, mais l'intensité manquait à mon équipe. Mes joueurs ont tout donné, on a essayé

de changer la tactique et ça n'a pas marché. L'équipe adverse était très forte et la disposition des joueurs sur le terrain nous a empêché de marquer. Mon équipe manquait de touche finale.

Houssem Hassan (entraîneur Al Masry Port Said) : ce fut un des plus difficiles matchs que mon équipe ait disputé face à un adversaire fort et expérimenté. Je remercie mes joueurs pour avoir exécuté avec précision mes instructions et je remercie le pu-

blic pour son fair play. Le public a encouragé son équipe mais a également applaudi l'équipe adverse. Notre victoire n'est pas fortuite mais résulte de l'efficacité de l'équipe sur le terrain et la concrétisation des occasions de but. Nous avions analysé le jeu de l'adversaire, ses points forts et ses points faibles pour concevoir et mettre en place la tactique qu'il fallait. Je souhaite bonne chance à l'USM Alger dans les compétitions à venir.

CHAMPIONNAT INDONÉSIEN : Un supporter de 23 ans battu à mort, 16 arrestations

La police indonésienne a annoncé hier avoir arrêté 16 personnes dans le cadre d'une enquête, ouverte suite au décès d'un supporter du club de football local, le Persija Jakarta, assassiné à coups de barres de fer par des fans de l'équipe adverse, le Persib Bandung. L'incident s'était produit di-

manche, dans l'île de Java, juste avant le match-choc, qui devait mettre aux prises le Persib Bandung et le Persija Jakarta, deux grands rivaux dans le championnat indonésien.

Haringga Sirla, un supporter de Persija Jakarta, âgé de 23 ans, avait succombé à ses blessures de-

vant le principal stade de la ville Bandung, situé à 150 kilomètres au sud-est de Jakarta.

C'est le septième supporter d'un des deux clubs tué depuis 2012, selon un spécialiste de football Akmal Marhali, ajoutant que Haringga Sirla était le 70e fan de foot tué dans des vio-

lences liées au football depuis 1994. En juillet, des supporters indonésiens ont lancé des pierres et des bouteilles sur l'équipe de Malaisie après sa victoire en demi-finale de la Coupe d'Asie des nations des moins de 19 ans face à l'équipe locale.

Création d'un Ballon d'Or pour les femmes

Le magazine France Football a annoncé hier la création du premier Ballon d'Or féminin, décerné à l'issue d'un vote de journalistes spécialistes du foot féminin répartis dans le monde entier. "Il s'agit juste d'une évolution logique pour une discipline en pleine expansion. Un essor qui se traduit aussi bien dans la montée en puissance de plusieurs enseignes de mieux en mieux structurées (OL, Wolfsburg, PSG, Man-

chester City, Chelsea...), que dans le nombre de licenciées (plus de cinq millions à travers le monde), dans les audiences télé (764 millions de téléspectateurs recensés lors du Mondial 2015) ou dans les affluences (sept matches à plus de 50 000 spectateurs lors du Mondial 2015 au Canada), écrit le magazine français. Les préférées au premier trophée se disputeront, d'abord, une place parmi les quinze

nommées retenues qui seront révélées le 8 octobre en même temps que la liste des trente joueuses pour le BO masculin. L'officialisation de ce premier Ballon d'Or féminin (ainsi que le Ballon d'Or masculin et le Trophée Kopa récompensant le meilleur jeune de moins de 21 ans désigné par les anciens lauréats du Ballon d'Or) interviendra le 3 décembre à l'occasion d'un grand gala diffusé sur la chaîne L'Equipe.

TOTTENHAM REFUSE LA DEMANDE D'ERIKSEN

Selon les dernières informations du quotidien britannique The Sun, le milieu de terrain Christian Eriksen aimerait prolonger son contrat. Lié jusqu'en juin 2020, il aimerait étendre son bail de deux ou trois ans avec un nouveau salaire. L'international danois aurait fait une demande à sa direction. Il veut doubler son salaire. Une proposition refusée par Tottenham qui préfère attendre avant d'entamer des discussions.



La machine Ronaldo est lancée

Après des débuts délicats dans un nouveau championnat, Cristiano Ronaldo semble trouver ses marques en Italie. Dimanche soir, en clôture de la 5e levée de Serie A, la star portugaise a été active et décisive lors de la victoire de la Juventus à Frosinone (0-2).

Les critiques et interrogations du début de saison concernant Cristiano Ronaldo sont-elles déjà à ranger dans les tiroirs du passé ? Lors des trois premières journées de Serie A, le transfuge du Real Madrid avait beaucoup tiré au but, tenté sa chance encore et encore, soucieux de faire la différence au plus vite pour retrouver les sensations du buteur qu'il connaissait si bien de l'autre côté des Pyrénées. Le Lusitanien s'acharnait, au point d'en devenir égoïste au possible. Et puis la délivrance était arrivée, lors de la 4e levée, avec un doublé précieux inscrit contre Sassuolo (2-1).

Et ce dimanche soir, sur la pelouse de Frosinone, l'ancien Merengue a de nouveau endossé le costume du héros, au sein d'une Vieille Dame qui se cassait les dents sur la solidarité de la lanterne rouge, et sur son gardien de but, Marco Sportiello, plutôt inspiré. CR7 lui-même s'est rapidement mis en situation, mais le promu a résisté avec courage aux assauts des Miralem Pjanic, Paulo Dybala et autre Mario Mandzukic. Mais il aura fallu attendre la toute fin de partie pour que le bloc fissure, sous l'impulsion de Cristiano Ronaldo donc. Le champion d'Europe 2016 trouve la faille (0-1, 81e), et permet à la Juve de reprendre trois points d'avance sur le Napoli au classement.

Le vétéran de 33 ans ne s'est pas relâché pour autant par la suite. Pour preuve, c'est lui qui réussit l'interception qui permet de lancer le contre aboutissant au but du break d'un Federico Bernardeschi entré en cours de match (0-2, 90e+4), au même titre que Blaise Matuidi. Les Bianconeri continuent donc leur sans-faute en championnat avec ce cinquième succès (0-2) en autant de rencontres disputées, avant d'enchaîner par deux matches à domicile, face à l'Udinese puis les Partenopei de Carlo Ancelotti.



THEBEST 2018 : MODRIC GRAND FAVORI

Nommé aux côtés de Mohamed Salah et Cristiano Ronaldo, le Croaté pourrait, après avoir décroché les distinctions de l'UEFA de meilleur milieu et meilleur joueur il y a trois semaines, garnir encore un peu plus sa vitrine s'il venait à décrocher le prix TheBest ce soir. Fort de sa victoire en Ligue des Champions et de son incroyable Mondial, Luka Modric à la faveur des pronostics. À partir de 20h, la FIFA décernera les récompenses de meilleur joueur, mais aussi du XI de l'année pour lequel pas moins de 11 joueurs du Real sont nommés, ainsi que le prix Puskas du plus beau but. Sans oublier le prix du meilleur entraîneur, avec l'ancien coach du Real, Zinedine Zidane, en lice. À noter que Cristiano Ronaldo, vainqueur des deux dernières éditions, ne devrait pas faire le déplacement à Londres ce soir, comme ce fut le cas à Monaco pour la cérémonie de l'UEFA. Comme l'explique Marca, le Portugais aurait avancé qu'il avait un match avec le Juve dans deux jours à préparer. Une absence qui laisse tout de même entendre que le prix ne devrait pas échapper à Modric.

BECKHAM VEUT ZIDANE À MIAMI !

A la recherche d'un entraîneur pour diriger son équipe de l'Inter Miami, qui intégrera la MLS en 2020, David Beckham aurait pris contact avec son ancien coéquipier au Real Madrid... Une chose est sûre, après avoir quitté le Real Madrid avec un statut de triple vainqueur de la Ligue des champions, Zinedine Zidane ne va pas manquer de propositions pour poursuivre sa carrière d'entraîneur. Le nom de l'ancien meneur de jeu des Bleus a ainsi circulé du côté de la Juventus, où l'on imagine bien dans un rôle de directeur sportif, ou de Manchester United, où l'avenir de José Mourinho est suffisamment incertain pour entretenir la rumeur.

DÉPART INÉVITABLE POUR CAHILL ?

Remplaçant et pas encore utilisé depuis l'arrivée de Maurizio Sarri, Gary Cahill (32 ans) devrait quitter Chelsea lors du prochain mercato hivernal. En effet, le défenseur central anglais, insatisfait de sa situation, a ouvert la porte à un départ du club londonien.

« Je réalise que parfois, vous devez prendre des décisions difficiles et le football n'attend pas les gens. Je ne veux pas me mettre le pistolet sur la tempe, mais en l'état actuel des choses, un départ en janvier semble inévitable. Quel que soit mon avenir, en ce qui concerne le club, cela aura été une grande partie de ma vie de footballeur. J'ai un énorme respect pour tout le monde ici », a indiqué le Britannique pour le Daily Mirror. Pour rappel, Cahill est sous contrat avec les Blues jusqu'en juin prochain.

ALGÉRIE - GUINÉE BISSAU

Le Président Bouteflika félicite son homologue bissau-guinéen pour la fête nationale de son pays

Le président de la République a adressé un message de félicitations à son homologue bissau-guinéen, José Mario Vaz, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré son «profond attachement», à œuvrer au renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Guinée-Bissau.

«À l'occasion de la célébration de la fête nationale de Guinée-Bissau, il m'est particulièrement agréable de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes sincères vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple bissau-guinéen frère», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais, en cette heureuse opportunité, vous réitérer mon profond attachement à œuvrer, avec vous, au renforcement de la coopération bilatérale, entre l'Algérie et la Guinée-Bissau au bénéfice mutuel de nos deux peuples frères et vous assurer de ma volonté d'approfondir notre concertation politique sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», conclut le président de la République.

ALGÉRIE-RUSSIE

Un projet de convention judiciaire algéro-russe relatif à l'extradition examiné au niveau des experts

Un projet de convention judiciaire relatif à l'extradition entre l'Algérie et la Russie, entrant dans le cadre du renforcement de la coopération juridique et judiciaire, a fait l'objet de discussions entre des experts des ministères de la Justice des deux pays, réunis à Alger du 17 au 19 septembre, indiqué hier un communiqué du ministère de la Justice.

Ces discussions ont pour objectif «le renforcement du cadre conventionnel existant entre les deux pays après la conclusion de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale signée par les ministères de la Justice des deux pays en octobre 2017», précise-t-on de même source.

Ce cadre conventionnel sera «finalisé dans le futur par la conclusion d'une convention d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale, ainsi qu'en matière institutionnelle», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-JAPON:

La coopération policière examinée par Lahbiri et l'ambassadeur du Japon

Les moyens de renforcer la coopération entre les polices algérienne et japonaise, ont figuré au centre des entretiens qui ont réuni le Directeur Général de la Sûreté Nationale, Mustapha Lahbiri et l'ambassadeur du Japon en Algérie, Kazuya Ogawa qu'il a reçu hier, à Alger, indique un communiqué de la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN).



Les entretiens entre les deux parties «ont porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les polices des deux pays, notamment en matière d'échange d'expériences et la formation policière spécialisée et, son rôle dans le développement de la performance opérationnelle pour

faire face aux différentes formes de criminalité», précise la même source.

L'ambassadeur du Japon, a, dans ce contexte «mis en exergue le savoir-faire professionnel de la police algérienne, sur les plans régional et international», ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

Pour l'amélioration du mode opératoire et des techniques d'intervention

Le colonel de la Protection civile, le Dr Amari Sahraoui a souligné hier à Alger, l'importance de l'amélioration du mode opératoire et les techniques d'intervention pour offrir un meilleur pronostic pour les victimes de la circulation.

«Si notre mode opératoire et nos techniques d'intervention sont au maximum de leur efficacité, nous avons plus de chance d'offrir un pronostic meilleur pour les victimes de la circulation», a déclaré à l'APS le Dr Sahraoui, en marge d'un séminaire interservices sur la prévention secondaire lors d'un accident de la route avec victime, conduit par des experts de la protection civile espagnole.

Il a souligné qu'en tant qu'institution en charge des secours, la Direction générale de la Protection civile «n'a pas d'actions concrètes sur le thème prévention à part l'information préventive», estimant néanmoins, qu'il est possible de réduire le nombre de victimes en améliorant nos capacités et notre efficacité en intervention.

A noter que ce séminaire intervient dans le cadre du programme d'Appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A). Il devra permettre de favoriser la réalisation d'un objectif spécifique portant sur le renforcement des capacités des intervenants lors des accidents de la circulation dans leurs missions de secours, assistance et sécurité et la prise en charge hospitalière,



ainsi que la réalisation d'un objectif général portant sur l'amélioration qualitative des prestations au profit de la population, précise un communiqué de presse. Plusieurs points seront étudiés lors de ce séminaire dont l'anticipation sur l'engagement de l'équipe de secours sur un accident de la route, l'interaction entre services de secours et sécurité, éviter le sur-accident, la facilitation de la prise en charge de la ou des victimes et assurer le conditionnement et le relèvement de la victime de façons adaptées d'éviter séquelle et handicap.

Il s'agit également de travailler sur la régulation en liaison avec les services, s'assurer du conditionnement adapté de la victime pour une évacuation sécurisée, l'amélioration du couloir d'évacuation et l'accompagnement des secours jusqu'à l'hôpital et travailler sur l'accueil de la ou des victimes en milieu hospitalier et sur sa prise en charge.

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

Saisie de près de 50 kg de kif traité à Nâama

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté dimanche à Nâama un narcotrafiquant en possession de près de 50 kilogrammes de kif traité, et à El Oued, un contrebandier qui transportait 30 quintaux de feuilles de tabac, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 23 septembre 2018 à Nâama (2ème Région militaire), un narcotrafiquant en possession de 47,5 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a appréhendé, à El Oued (4ème RM), un contrebandier à bord d'un camion chargé de trente (30) quintaux de feuilles de tabac», a précisé la même source.

Selon le MDN, sept (07) contrebandiers ont été également interceptés à Tamanrasset (6ème RM) par un détachement de l'ANP qui a saisi, en outre, un camion, deux (02) véhicules tout-terrain, (1.800) litres de carburant et divers outils d'orpailage.

Des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, par ailleurs, à Batn (5ème RM), un individu en sa possession sept (07) fusils de chasse, et arrêté également cinq (05) contrebandiers et saisi (1.659) unités de différentes boissons à Tlemcen et Mascara (2ème RM), ajoute-t-on.

D'autre part, des Gardes-côtes ont déjoué, à Aïn Témouchent (2ème RM), une tentative d'émigration clandestine de neuf (09) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, alors que quatorze (14) immigrés clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Oran et à Tlemcen, souligne le MDN dans son communiqué.

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN:

Le jury de la 4^e édition installé



Le jury du Grand Prix Assia Djebar du roman, composé de sept membres, a été installé dimanche à Alger, indique un communiqué de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anef) qui finance ce prix littéraire.

Les universitaires Aicha Kassoul (présidente) et Hamid Boubib, la plasticienne Karima Mendil, les journalistes Boukhalfa Amarat et Youssef Saïah, le romancier et journaliste Hamid Abdelkader ainsi que le poète Achour Fenni ont été installés au siège de l'Anef. Co-financé par l'Anef et l'Enag, le prix du nom de l'écrivain, historien et cinéaste algérien disparu en 2015, récompense les meilleures œuvres littéraires

en langue arabe, amazighe et française.

Les lauréats de cette distinction littéraire dotée d'une valeur d'un (1) million de dinars pour chacune des trois langues, seront connus «fin décembre», avait annoncé l'Anef.

Décerné pour la première fois au zoe Salón international du livre d'Alger (Sila, 2015), le prix avait été remporté en 2017 par Merzak Bektache pour son roman en Arabe «La pluie écrit ses mémoires», Mustapha Zaarouri pour «Dwagi i d assirem-iw (C'est mon espoir, en Tamazight). Le «Boulevard de l'Abîme», paru en Français, a été décerné à titre posthume à Nourredine Saadi, disparu peu avant la remise du prix.

APS